



Clippe, mais clippe égal !

Le ministère de l'Éducation du Québec part en guerre contre la violence et le sexisme dans les vidéoclips, avec un document intitulé « Clippe, mais clippe égal ! ». Le réseau MusiquePlus, malgré ses réticences, se prête au jeu, que l'on pourra voir ce soir sur les ondes. La chronique de Pierre Cayouette.
Page B-5

L'UdA et Jean Duceppe

Jean Duceppe avait demandé dans son testament qu'aucune manifestation publique ne marque son décès. Mais l'Union des artistes tient à souligner le départ du comédien. Lors du congrès de l'UdA en janvier prochain, on tiendra une soirée de « prise de parole » où plusieurs personnalités évoqueront sa vie.
Page B-3

LE Canada au seuil du XXI^{ème} siècle

Il n'y a plus de raison évidente pour construire l'identité du Canada, il n'y a plus que des raisons volontaires. Voici ainsi résumée l'impression partagée par les universitaires européens réunis récemment à La Haye pour réfléchir sur l'avenir du Canada. Et la plupart se rejoignent sur la réalité de l'identité québécoise.
Page B-8

Ténor demandé, comique réussi

Il est rare que l'on ait pu rire au théâtre, cette saison. Avec *Ténor demandé* (ci-contre), une quasi comédie musicale orchestrée par Denise Filiatrault, c'est chose faite. Du comique réussi, écrit Robert Lévesque. Une pièce qui gagnera sans aucun doute en précision et en rythme au cours des représentations.
Page B-3



DEUX SOCIÉTÉS UN OBJECTIF : INTÉGRER LES IMMIGRANTS

Au Québec, l'audacieux pari de la régionalisation

Paul Cauchon

LA QUESTION hante plusieurs bureaux gouvernementaux : comment convaincre un immigrant bulgare ou haïtien, fraîchement arrivé et plein d'énergie, de s'installer à Rouyn-Noranda ?

Dans son énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, publié la semaine dernière, le gouvernement québécois officialise son désir de régionaliser l'immigration.

L'objectif s'appuie sur une réalité incontournable : près de 90 % des immigrants vivent dans la région montréalaise immédiate.

Et en 86-87, selon le rapport annuel du ministère québécois de l'Immigration, 17 des 19 000 nouveaux arrivants s'installaient à Montréal. Cette année-là, le nombre de nouveaux arrivants qui s'installaient dans l'Outaouais s'élevait à 321. Au Saguenay/Lac St-Jean ils étaient 53, et sur la Côte-Nord ils étaient 19 braves à affronter le froid et la distance.

Par comparaison, Toronto accueillait 29 500 des 49 600 nouveaux arrivants de la province en 1986. Vancouver accueillait moins de 75 % des 12 500 nouveaux arrivants en Colombie-Britannique.

L'immigration en région est donc souhaitée par le gouvernement québécois pour son impact économique, l'immigrant engendrant de nouveaux besoins dans les secteurs de la consommation, du logement, de la création d'entreprises, etc., mais aussi pour faciliter l'intégration à la grande communauté québécoise.

Autre argument, moins discuté par les porte-paroles officiels mais tout aussi présent : l'hyperconcentration à Montréal serait créatrice de ghettos. Dans une plus petite communauté, l'intégration se ferait plus en douceur. L'argument est plausible, mais ne tient pas compte de ce que plusieurs immigrants s'intègrent très bien à l'ensemble de la communauté tout en demeurant à Montréal.

L'argument ne tient surtout pas compte de ce que plusieurs villes en province seraient tout à fait incapables demain matin d'accueillir et de

soutenir adéquatement une population immigrante d'une certaine importance.

Au ministère de l'immigration, on admet volontiers que l'expérience de l'accueil des réfugiés de la mer en 79-80 n'a pas toujours été heureuse. « Malgré toute la bonne volonté, la rétention des immigrants en région demeure difficile, car elle dépend avant tout de la capacité d'insertion socio-économique qu'offre la région et de la disponibilité de divers services d'accueil et d'intégration adaptés à leurs besoins », peut-on lire dans l'énoncé de politique.

Le gouvernement québécois entend donc maintenant mettre sur pied en collaboration avec l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) un « plan d'intervention concertée sur la régionalisation », plan qui comprendra un soutien aux projets-pilotes menés avec des organismes régionaux à vocation économique, et une meilleure information sur la création d'entreprises.

Le ministère entend également développer ses propres services en région et mieux soutenir les organismes communautaires qui y oeuvrent.

L'OPDQ mène d'ailleurs une recherche en collaboration avec le ministère de l'Immigration, histoire de savoir pourquoi les immigrants ne choisissent pas de s'installer en région, et qu'est-ce qui les inciterait à s'y installer.

Les fonctionnaires aiment bien se servir de statistiques fiables. Mais n'importe quel immigrant rencontré au coin de la rue répondra que pour s'installer en région, il faut trois choses : du travail, du travail et du travail !

« Je suis tannée d'entendre dire qu'il n'y a pas de travail en région », s'exclame Louise Gagné, agente de liaison au bureau régional du ministère à Sherbrooke. « Nous avons des employeurs qui sont en recherche, et nous avons ici de nouveaux arrivants dont les compétences pourraient nous être grandement utiles. De plus, dans la région l'encadrement est très personnalisé. Dès

Voir page B-2 : Québec



Autant en France qu'au Québec l'intégration harmonieuse des immigrants est à l'ordre du jour. Chez nous, près de 90% de la population immigrante se concentre à Montréal (notre photo), ce qui suscite de nombreuses interrogations.

En France, le difficile passage de l'individuel au collectif

Sylviane Tramier

Collaboratrice du DEVOIR à Paris

PARIS — La campagne est doucement vallonnée. Une indéniable francité s'inscrit dans le paysage, les jolies courbes qu'y trace la Marne, l'architecture des maisons, le tracé des routes, les arbres qui les bordent, et les noms des localités : Chanteloup-en-Brie, Crécy-la-Chapelle, le Plessis-aux-Bois... La francité, son pouvoir d'attraction et d'intégration des populations de langue et de culture étrangères, c'est précisément de cela qu'il est question dans le grand ensemble de La Pierre-Collinet à la périphérie de Meaux, capitale de la moutarde à l'ancienne et du fromage de Brie.

La Pierre-Collinet est un des vingt-cinq « sites pilotes pour l'intégration » dans la région parisienne. Il y en a soixante dans toute la France où, à la suite d'une circulaire de juillet 90 du premier ministre Michel Rocard, on s'applique à une intensification de la politique d'intégration. Deux cents millions de francs (50 millions \$) sont consacrés à cet effort particulier.

« On fait d'une certaine manière de la discrimination positive », explique Dominique Dujardin, délégué régional du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, un des organismes chargés de coordonner l'action dans les sites pilotes. « On a fait le constat que l'intégration avait été délaissée dans la politique de développement social qu'on mène dans les quartiers défavorisés », reconnaît-il. « On va essayer de mener dans les sites pilotes des expériences qui peuvent avoir valeur d'exemple ».

Depuis un peu plus d'un an, la question de l'immigration et de l'intégration des étrangers qui vivent en France occupe une place prépondérante sur la scène politique. Non pas que l'immigration soit une nouveauté en France, ou que la population d'immigrés soit actuellement plus élevée qu'à d'autres moments. Avec 4,5 millions d'étrangers, soit environ 7 % de sa population, la France est dans une phase de basse immigration. Mais la forte concentration d'immigrés dans certains quartiers, les difficultés de cohabitation avec les Français dits

Voir page B-2 : France

ANALYSE

Lech Walesa parviendra-t-il à recoller la Pologne ?

François Brousseau

STANISLAW TYMINSKI était-il le repoussoir unificateur dont avaient besoin la Pologne et son nouveau président Lech Walesa pour se « recentrer », après les abîmes de vulgarité boueuse dans lesquels vient de plonger la jeune démocratie polonaise ?

C'est l'opinion émise par des groupes d'exilés de Toronto, liés au Congrès polonais du Canada, pour qui l'irruption d'un tel « M. Argent facile » tombé de la planète Mars

aura au moins permis au « camp Solidarité », coupé en deux depuis six mois, d'opérer un rapprochement, après une terrible lutte fratricide qui a atteint des records de bassesse au cours de la campagne présidentielle.

Pourtant, le mythe de l'unité de Solidarité a fondu pour de bon au cours des derniers mois, conséquence obligée de la disparition de l'adversaire communiste. Et ce ne sont pas les aléas d'une élection présidentielle, ainsi que le rapprochement tactique obligé, ces derniers jours,

entre le camp Walesa et le camp Mazowiecki, qui ramèneront cette époque révolue.

Car les clivages de la société polonaise sont réels et profonds. Ils opposent, d'un côté, les partisans de l'ouverture libérale sur l'Ouest (avec ses avantages, mais aussi ses coûts redoutables), d'un parlementarisme limitant le pouvoir exécutif et d'un État résolu à laïciser. Et de l'autre, ceux qui sont davantage tentés par le nationalisme économique, le cléricisme politique et la recherche de « leaders forts » pour

guider un pays qui se cherche. Le choix — ou une éventuelle synthèse — entre ces deux chemins est au cœur de l'agenda politique, dans ce pays comme dans la plupart des ex-régimes communistes d'Europe centrale.

Mais si l'effet Tyminski ne saurait recoller les morceaux défaits de « feu l'unité » polonaise, le marchand de rêve de Toronto a néanmoins renvoyé à la figure de Lech Walesa — lui-même déjà généreux en promesses tous azimuts, contradictoires et inconsidérées — une véritable

caricature de lui-même. Un miroir grossissant qui aura peut-être eu l'effet d'une douche froide, le ramenant à la réalité et éloignant quelque peu la tentation démagogique.

Dans les derniers jours de la campagne au second tour, en effet, l'électricien-président a multiplié les autocritiques, appels au réalisme et « petites phrases » en direction de ses ex-adversaires qui soutenaient le triste, terne et si honnête Tadeusz Mazowiecki, écrasé au premier tour avec un

Voir page B-2 : Walesa



BRUNO FORTIN, M. A. (Ps.) · SYLVAIN NÉRON, D. Ps.

V I V R E A V E C L E
CANCER

PREFACE DU DOCTEUR JOSEPH AYOUB, DIRECTEUR DU CENTRE D'ONCOLOGIE DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME ET PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LANCÉMENT LE 12 DÉCEMBRE, DE 17 H 00 À 19 H 00
À LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER,
2075, RUE CHAMPLAIN, MONTRÉAL

166 PAGES — 19,95 \$ — ISBN 2-89415-029-6

Méridien
COLLECTION PSYCHOLOGIE MÉDICALE



Stanislaw Tyminski, miroir grossissant de Walesa

◆ Walesa

maigre 18% du vote.

« Je me rends pleinement compte de la difficulté de la tâche qui m'attend », a déclaré Walesa au lendemain de son élection, avertissant les Polonais qu'il n'y avait pas de solution facile à leurs problèmes, et qu'il leur faudrait, dans tous les cas de figure, « beaucoup travailler » pour les affronter avec succès.

Ouverture et modération auxquelles a répondu hier, dans un éditorial de *Gazeta*, l'ex-allié Adam Michnik qui oubliait soudain les flèches empoisonnées qu'il avait sans cesse décochées à Walesa au cours de la campagne. Pour M. Michnik, l'électricien de Gdansk n'est plus maintenant le « Peron en puissance » annonciateur des pires dérives autoritaires et nationalistes. Il est un prix Nobel respectable, un homme d'État dont « nous serons soit les partisans, soit les opposants loyaux ».

Quelle sorte de président fera Lech Walesa ? Le passé du personnage éclaire difficilement cette question. Au cours des derniers mois, il a dit à peu près tout et le contraire de tout. Déjà, à l'époque héroïque de l'opposition, il déjouait ses compagnons par ses sorties imprévisibles et les libertés qu'il prenait parfois avec la jeune démocratie syndicale. Mais le mythe de l'indébranlable opposant est resté intact tout au long de la sombre période 1982-88. Ce n'est qu'en 1989 que son image a commencé à se détériorer à l'Ouest, où on a commencé à lui accoler l'étiquette de « démagogue de droite ».

Walesa a promis le « capitalisme populaire » par la distribution de 10 000\$ à chaque Polonais qui voudrait investir, mais le maintien simultané des grandes entreprises déficitaires de l'ère stalinienne. Il a annoncé la démocratie la plus large, mais aussi le gouvernement « à la hache » d'un président dirigeant par décrets. Il a tenu des propos douteux sur l'antisémitisme, mais parraine aujourd'hui la création d'un Musée du ghetto de Varsovie. Il a affiché ouvertement ses convictions catholiques traditionnalistes, mais à certaines occasions envoyé promener la hiérarchie religieuse qui voulait lui dicter sa ligne politique. Ainsi de suite...

Les pessimistes croient que la Pologne, avec une telle finale au

second tour entre « un démagogue et un super-démagogue », a mis définitivement de côté le réalisme politique et basculé dans la fuite irrationnelle, pour cause de désespoir économique et d'absence de solutions à court terme.

Les optimistes, ou ceux qui refusent la désespérance, tablent sur « Walesa le pragmatique », sur les limites imposées aux revanchards cléricaux, et sur l'organisation en parti politique des libéraux comme Adam Michnik, Bronislaw Geremek et Jacek Kuron. Pour eux, les élections législatives du printemps seront autant sinon plus importantes que celles qui viennent de se tenir. Ou la Pologne devient alors une démocratie parlementaire avec deux ou trois grands partis, dont une aile libérale influente. Ou elle bascule dans un régime musclé, sous la houlette d'un pseudo-« homme providentiel ».

Les lendemains sont tristes à l'Est. Très tristes. Une véritable tornade de désillusion balait actuellement l'ex-Europe communiste, un an à peine après « l'automne fou » de 1989, gros de tous les espoirs de liberté et de prospérité magique.

La Roumanie s'enfoncé dans l'agitation sociale, la disette et la contestation d'un pouvoir soupçonné de néo-communisme. La Hongrie boude massivement les urnes et découvre une pauvreté endémique pire que tout ce qu'elle avait imaginé. La Bulgarie, à la veille d'un hiver terrible, complète sa révolution politique avec un an de retard. Même la Tchécoslovaquie fière et occidentale fait du sur-place économique et se coupe en deux chaque jour davantage.

La Pologne de Lech Walesa ne fait pas exception. Seulement 53% des Polonais se sont déplacés dimanche pour participer à la première élection présidentielle libre de toute l'histoire du pays. La démocratie laisse indifférente presque la moitié de la population.

Aujourd'hui, le héros de Gdansk est au pouvoir à Varsovie. La boucle politique est bouclée, dix ans et quatre mois après l'épopée d'août 1980 qui avait imposé au monde une nouvelle façon de concevoir la politique. Mais dans les chaumières de Varsovie et de Cracovie, on n'a pas le cœur à rire. Walesa sable la champagne, mais la Pologne profonde n'est pas dans son assiette.

SOCIÉTÉ

Récompense au « pouvoir gris »

Clément Trudel

LES PORTE-PAROLE du « pouvoir gris » qui militent au sein de l'AQDR (Association québécoise des retraités et préretraités), ont reçu hier le prix *Droits et libertés*. La remise du prix a été faite à la présidente de l'AQDR, Mme Yvette Brunet, par le président de la Commission des droits de la personne, Me Jacques Lachapelle. Ce prix n'a été attribué qu'une seule autre fois, en 1988; le bénéficiaire en était alors la Ligue des droits et libertés, pour la part jouée dans l'avènement de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, proclamée en 1975.

L'AQDR regroupe 15 000 personnes, retraitées ou pré-retraitées, dans 40 sections. C'est à cette association que l'on doit une réflexion de fond sur le vieillissement, ainsi qu'une brochette d'actions posées depuis 11 ans « sur la transformation des conditions de vie » de ceux qui sont à la retraite ou qui s'approchent

de cette échéance, a rappelé hier la vice-présidente de la Commission, Mme Sophia Florakas-Petsalis.

À signaler particulièrement, la bataille que l'AQDR a menée en 1985 contre l'abolition de l'indexation des pensions de vieillesse et, en 1982, la production et la diffusion d'un jeu d'affiches exposant les conditions de vie difficiles des personnes âgées; ces affiches furent exposées à Bruxelles après avoir fait la tournée du Québec.

Me Lachapelle a réitéré hier sa demande que la Charte soit enclenchée dans un texte constitutionnel. Il a souligné son inquiétude devant un « climat de violence diffuse et sourde » dont les victimes semblent s'accroître parmi les enfants, les personnes âgées et les groupes minoritaires. De plus, l'évolution économique apporte, a-t-il dit, « une aggravation des inégalités socio-économiques », et la récession accentuera l'appauvrissement et la précarité. « Pensons notamment aux personnes

âgées dont plus de la moitié vivent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté ».

Le jury de sélection de quatre commissaires (Mmes Sophia F. Petsalis, Geneviève Hector et Nicole Duplé, et M. Georges-A. Carrier) a examiné huit candidatures. Si l'AQDR a obtenu la palme, elle le doit à son attitude en vue de « donner un droit de parole aux personnes retraitées et pré-retraitées » et d'avantage, a souligné Mme Petsalis, à une convergence de faits menant à « une libération qui parle de la dignité des personnes âgées ». Le langage de l'AQDR aurait pu paraître osé il y a 15 ou 20 ans, puisqu'on y parle d'aspirations, de revendications, d'accès à l'égalité, de prise de parole et de manifestations.

La remise du prix, à la Bibliothèque Nationale (Montréal), a coïncidé avec la commémoration de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948. Me Jacques Lachapelle a tenu à rappeler

que la décennie qui s'amorce devra déboucher sur des droits répondant à des besoins nouveaux, sans qu'il faille reculer sur les « acquis de 1948 ».

Le président de la Commission des droits de la personne souhaite que les droits et les libertés de la personne deviennent « une préoccupation majeure pour le Québec de l'avenir ». Il a repris hier les grandes recommandations qu'il a faites dans son mémoire à la Commission Bélanger-Campeau, notamment celles portant sur des « dispositions claires et spécifiques sur les droits des autochtones au Québec », sur la reconnaissance du droit qu'ont les communautés culturelles de participer pleinement à la vie publique et au développement du Québec et sur le fait d'« élever au rang de droits fondamentaux les droits linguistiques de la majorité francophone... et ceux de la minorité anglophone de la société québécoise ».

◆ France

« de souche », l'exploitation systématique de ces difficultés par l'extrême-droite pour vitupérer « l'invasion de la France » et « l'irresponsabilité des gouvernements qui la permettent », ont forcé le gouvernement à agir : nomination d'un secrétaire général à l'intégration, recherche d'un consensus avec les partis d'opposition et nouvelle impulsion donnée à la politique d'intégration.

La Pierre-Collinet est un quartier de logements sociaux où vivent 4500 habitants dont un peu plus de 60% sont d'origine étrangère, maghrébines et africaines. (Ce qui est une proportion jugée « raisonnable » par rapport à d'autres ensembles où la population immigrée peut atteindre 90%). Plus de la moitié des habitants La Pierre-Collinet ont moins de 21 ans, et 34% de ces jeunes sont au chômage. « Voilà en quelques chiffres les données du problème », dit Michèle Zerbib, chef de projet du quartier.

« Ici on bénéficie de ce qui s'est fait avant, depuis le début des années 80 dans le domaine du développement social, de la prise en charge du quartier par les habitants. C'est une chance de ne pas partir de rien et de pouvoir tout de suite mettre l'accent sur l'intégration ».

À La Pierre-Collinet comme partout ailleurs, l'école est la grande machine intégratrice. Il y a sur place des écoles maternelles, primaires et un collège. Mais ceux qui ont passé l'âge scolaire échappent au « creuset ». Pour ceux-là, on a créé un poste de médiatrice linguistique chargée d'aider les nouveaux arrivants à s'y retrouver dans les structures administratives, sociales ou scolaires de la ville. Un programme d'alphabétisation des adultes se met en place. On ouvre des sessions d'information sur le système scolaire pour permettre aux parents de suivre la scolarisation de leurs enfants.

Les sites pilotes n'en sont qu'à leur début. Un premier mandat de deux ans a été donné aux trois instances qui chapeautent l'initiative (le secrétaire à l'intégration, le délégué interministériel à la Ville, le FAS). Deux ans pour apporter des réponses concrètes, proposer des exemples à suivre, et réparer en quelque sorte les ratés du « modèle français » d'intégration.

Car la France a jusqu'ici complètement intégré les immigrations successives (italiennes, portugaises, et d'Europe centrale). « Le modèle français, dit Dominique Dujardin, c'est que la France intègre des individus, pas des communautés ».

Mais ce modèle a du mal à fonctionner lorsque les individus se retrouvent « parqués » ensemble dans des quartiers enclavés, coupés de l'activité économique du pays. L'ensemble de La Pierre-Collinet n'est pas une horreur architecturale et il est plutôt bien entretenu. Une régie de quartier, qui emploie des habitants du site, y veille et effectue les petites réparations courantes. Mais les cinq « barres » de plus de cent mètres de long, et de quinze étages, et les trois tours qui composent le tout, sont à l'écart de la ville. Malgré les noms bucoliques donnés à chaque bâtiment (bleuet, acacia, fougère avec couleur correspondante sur les façades latérales), le quartier est perdu au bout d'un cul-de-sac, mal desservi par les transports en commun, privé de la plupart des services ou loisirs d'une ville. La France qui avait à peu près échappé à la formation de ghettos géographiques et eth-

niques découvre soudain que la situation a bien changé depuis une trentaine d'années.

« Faut-il pour autant conclure à l'échec du système éducatif, des politiques urbaines et des mécanismes de l'intégration », se demande le sociologue Adil Jazouli, « et constater en revanche le triomphe de la sélection sociale, des ghettos urbains et des catégories ethniques ? L'intégration, voire l'assimilation des immigrés et de leurs enfants », poursuit-il, « sont une constante de l'histoire nationale moderne. Faut-il abandonner cette idée centrale dans le modèle français et en appeler à la reconnaissance d'une société pluriculturelle et polyethnique ? »

Pour le gouvernement, la réponse est sans ambiguïté : « Notre gouvernement est attaché au modèle français d'intégration » dit le ministre des Affaires Sociales. Et le secrétaire à l'intégration de renchérir : « La France ne peut pas être une juxtaposition de communautés qui aboutit à des formes molles d'apartheid ». Ce point de vue est unanimement partagé par la droite et la gauche. Pour le FAS, la cause majeure de non-intégration, c'est le non-emploi. Qu'il soit lui-même la conséquence d'une mauvaise formation, ou de la discrimination raciale à l'embauche qui frappe souvent ceux que l'on dit « coupables du délit de faciès ». Le FAS mise sur le développement des pratiques communautaires sur les quartiers, sur le renforcement du tissu associatif pour aplanir les problèmes de cohabitation entre population française et immigrée. Autrement dit faire travailler ensemble toutes les communautés à la gestion du quartier. On prend bien soin de préciser au FAS que l'accent mis sur l'intégration ne prive pas pour autant les populations françaises de soutien.

« L'intégration que nous avons à réaliser est double », dit Jocelyne Bac, chargée de mission au FAS. « Nous devons intégrer une population étrangère et une population française qui est marginalisée. Nous devons prendre en charge l'ensemble des problèmes d'exclusion sociale ». En confiance on nous dit aussi que beaucoup d'élus locaux refusent de parler des immigrés dans leur ville. Politiquement ça n'est pas rentable. Ça ne rapporte pas les voix de ceux qui votent... au contraire.

La cohabitation est d'autant plus difficile que la population française qui la vit est elle-même défavorisée. Ou comme le dit plus crûment ce travailleur social : « En gros il y a une population immigrée qui d'une certaine façon est en voie d'ascension. Et cette population qui se hisse cohabite avec une population française en voie de dégringolade, en pleine désagrégation sociale, qui perd ses références culturelles. Quand les Français se plaignent du bruit que font les Maghrébins à la fin du Ramadan, quand ils tuent le mouton, c'est pas tant le bruit qui les dérange. C'est que les autres ont cette culture forte, cette cohésion qu'eux ont perdue ».

La présence en grand nombre de Maghrébins, d'Africains dans les lycées, et même à la tête des mouvements revendicatifs lycéens, montre bien que l'intégration se réalise. Mais dans les ensembles à forte population immigrée, dans les sites pilotes, on ne peut manquer de se demander à quoi exactement s'intègrent ces populations, à quelle société et à quel avenir ils se forment. On a remarqué le nombre impressionnant de fran-



Le gouvernement français tente de faire cohabiter les communautés d'immigrants avec les communautés dites « de souche ».

çais d'origine maghrébines qui sont travailleurs sociaux. Pour aider les jeunes immigrés à devenir eux-mêmes des travailleurs sociaux qui aideront à leur tour... etc ? Impliquer les habitants des grands ensembles sociaux dans l'entretien de leur habitat exclu à la périphérie des villes ?

« La question ethnique peut se poser, s'insurge Bernard Barre, directeur du service urbanisme de La Courneuve. Mais le problème est avant tout économique et social. En France il y a maintenant une ségrégation sociale qui s'accroît, avec la constitution de ces ghettos. Tout le monde est content ! Le Pen a ses fantasmes, les flics ont leurs casseurs et les assistants sociaux leurs pauvres. Je ne suis pas sûr qu'il y ait

une volonté politique de casser le cycle infernal ».

La ville de La Courneuve, à proximité de Paris a elle aussi son site pilote pour l'intégration : un sinistre ensemble perdu sur un plateau venteux et baptisé prosaïquement Les 4000 (logements). Venant à point pour éclairer la question de l'intégration des immigrés, un rapport du Sénat a été rendu public la semaine dernière. Il constate que l'intégration est bien avancée et que ce que les immigrés souhaitent, « c'est une nécessaire promotion dans le cadre de la République, aux valeurs de laquelle ils sont acquis ». Et sur cette base, le rapport propose une série de mesures pour favoriser l'embauche des immigrés, la formation professionnelle, le logement.

◆ Québec

qu'on donne un espoir à l'immigrant il ne veut plus partir. Mais il faut créer des communautés de vie, et faire en sorte que l'accueil des Québécois soit sympathique ».

Il faut donc bien préparer la communauté d'accueil, et s'assurer que les immigrants potentiels y trouveront les services adéquats. Alors que l'Estrie compte environ 6000 immigrants, selon Mme Gagné, le ministre y a mis en place ces derniers mois une nouvelle structure administrative pour mieux encadrer les immigrants et mieux informer la population.

Pourquoi un immigrant choisit-il de s'installer à Sherbrooke ? « C'est souvent à cause d'une autre personne, explique Louise Gagné. Pour certains, c'est un ami qui a étudié à l'université. Pour d'autres on vient rejoindre sa famille. Et puis dans le cas de réfugiés isolés qui ne connaissent personne, on les a envoyés ici en leur faisant valoir que le temps d'attente pour obtenir des cours de fran-

çais était beaucoup moins long qu'à Montréal ».

« Mais en région l'intégration se fait graduellement, ajoute-t-elle. Ici, on a établi un jumelage entre trois classes de cégep et trois classes de CQFIS. Cela commence à donner des résultats. Les liens d'amitié, de solidarité, se créent individuellement et incitent les communautés à se connaître ».

Mais pas question d'obliger quiconque à se déplacer en région. Les chartes des droits garantissent d'ailleurs la libre circulation de tout citoyen sur le territoire.

« En attendant une politique articulée de régionalisation, il faudrait peut-être prendre des mesures concrètes spécifiques à la réalité montrealaise », lance Alain Jean Bart, président du Comité consultatif de la ville de Montréal sur les relations interculturelles (il nous a cependant parlé à titre personnel).

« L'énoncé de politique du gouvernement aurait pu mieux rendre compte du rôle de Montréal. On aurait pu susciter une meilleure colla-

boration entre le gouvernement et la ville en ce qui concerne la politique d'égalité à l'emploi, ou encore reconnaître, par des programmes d'aide supplémentaire, l'expertise de Montréal en ce qui concerne l'aspect multi-ethnique du développement culturel ».

Mais la concentration à Montréal, est-ce nuisible en soi ? « Ça ne facilite pas l'intégration, c'est certain, admet prudemment Alain Jean Bart. Je ne dis pas que ça la bloque. Mais ça ne la facilite pas ».



FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR
DU QUÉBEC

La Fondation désire rendre hommage à la mémoire de tous ceux et celles qui lui ont laissé à leur décès des sommes destinées à poursuivre la lutte engagée contre les maladies cardiovasculaires.

LE DEVOIR

DISTRIBUÉ EN FLORIDE

JUSQU'À LA FIN DE MARS 1991

Les vacanciers trouveront LE DEVOIR
aux endroits suivants:

MIAMI BEACH
GOLDEN SHORES
18190 Collins Avenue

SUNSHINE FOOD
MARKET
18110 Collins Avenue

FORT LAUDERDALE
A1A CUNNINGHAM'S
A1A Oakland Park

POMPANO
OCEANSIDE
31 N. A1A Extension
Pompano Beach

HOLLYWOOD
BEACH SUNDRIES
328 Johnson Street

DELI FOOD MARKET
302 Johnson Street

DANIA
LUCKY 7 STORE
1414 S. Federal Hwy

DANSE

Une scène de *Mort subite*.

Le bal des vagabonds

Mort subite

Spectacle-exposition présenté par Anar danse. Mise en scène Jean-Pierre Simard (chorégraphies) et Marie-Andrée Wallot (sculptures). Avec Annie Brisson, Christian Lafleur, Claudine Saleh, Sara Porter. Conception musicale : Elizabeth Caty. Jusqu'au 22 décembre au 1604 St-Laurent.

Catherine Caron

IMAGINEZ que quelques itinérants se mettent à danser. Telle est la proposition faite par Anar danse qui présente, jusqu'au 22 décembre, un spectacle-exposition sur l'itinérance. Imaginez maintenant que vous vous transformez en chat de ruelle. Parfaitement, puisqu'il vous faudra vous déplacer à divers moments de la représentation et ainsi devenir le témoin hagard ou tendre de ces individus chaque jour cotoyés que sont les itinérants.

Par le choix du lieu (un vaste loft situé au 1604 rue St-Laurent) et un parti pris d'intimité, Anar danse recrée scéniquement cette proximité. C'est fait sans complaisance ou théâtralité excessive, plutôt avec sensibilité et un certain dépouillement.

Il faut dire que le tandem Jean-Pierre Simard et Marie-Andrée Wallot, les fondateurs de cette jeune compagnie, vise plus juste que lors de leur précédent spectacle *Oligarchie*. Cette fois, on voit moins grand mais toujours à l'échelle des préoccupations sociales et politiques. Artistiquement, Anar danse favorise un traitement visuel et chorégraphique intégré. L'un est chorégraphe, l'autre peintre-sculpteur : il est possible de visiter l'exposition de Wallot en dehors du spectacle.

Une multitude de sculptures suspendues occupent l'aire de jeu. Constituées à même l'unique bagage de l'itinérant : son manteau, elles sont

l'objet d'étreintes, de bousculades, de révolte. Rien à y faire, le tout évoque des quartiers de viande pendouillants. Si la danse devient fougueuse, vitale, le décor rappelle une réalité où l'individu, sans issues, s'accroche.

Le travail de personnalisation des interprètes est à souligner. Ils sont débraillés jusque dans le regard. Et attachants aussi. *Mort Subite* explore l'imaginaire de qui développe des troubles caractériels et construit sa fuite.

Chutes et courses comptent pour l'essentiel du vocabulaire chorégraphique de Jean-Pierre Simard. Permettent, il n'en demeure pas moins limité et parfois répétitif. Constitué en 18 séquences, *Mort Subite* traîne un peu (thématique oblige ?).

Le tout évolue dans un climat réel et musical de plus en plus dramatique. Du couple rieur qui se découvre encore une envie d'aimer, on passe à la détresse. Malheureusement le tout se termine en queue de poisson par cette question fuyante : Voulez-vous vraiment que je devienne folle ? Les concepteurs du spectacle doivent lancer des applaudissements qu'aucune intensité finale ne nous dicte. C'est dommage. On reste à son tour sur sa faim.

Ce spectacle implique un certain inconfort. Parce qu'il ne s'agit pas de s'installer confortablement devant ce malaise de société. En cela, le choix d'un espace ouvert où le spectateur est appelé à se déplacer est cohérent et fort judicieux. Cependant, il y a place à amélioration, on ne jouit pas toujours d'un point de vue idéal.

C'est un univers sombre, de lueurs, d'ombres, de silhouettes mouvantes ou « empaquetées ». Le souci d'esthétisme poussé d'Anar danse subsiste et dessert quelque peu son propos. Néanmoins, ces itinérants dansent bien, ils sont jeunes, noctambules, actuels.

Rushdie sort à nouveau de la clandestinité

L'écrivain n'en peut plus de se cacher

LONDRES (Reuter) — L'écrivain britannique Salman Rushdie a fait lundi une nouvelle apparition publique en participant à une émission de radio, au lendemain de la confirmation par l'Iran de la sentence de mort prononcée contre lui par l'imam Khomeini en février 1989.

L'auteur des *Versets sataniques* a expliqué, au micro de la BBC, que le temps était venu de tenter de se « réveiller du cauchemar » d'une vie de reclus.

Salman Rushdie vit caché sous la protection de la police depuis sa condamnation à mort par l'imam Khomeini, décédé en juin 1989, qui jugeait les *Versets sataniques* blasphématoires pour l'Islam.

Le ministre iranien de la culture islamique, Mohammad Khatami, a affirmé dimanche que l'arrêt de mort prononcé contre lui devait être maintenu.

Salman Rushdie a accordé plusieurs interviews télévisées ces derniers mois et a fait une première apparition publique mercredi dernier en dédicant son nouveau livre dans une librairie de Londres.

L'écrivain d'origine indienne n'a pas voulu dire lundi si sa réclusion forcée allait prendre fin. « C'est une avancée de quelques petits centimètres. Il pourrait bien y avoir ensuite deux pas en arrière », a-t-il déclaré.

Il a reconnu avoir espéré que les *Versets sataniques* suscitent un débat, mais a souligné qu'il ne s'attendait pas à pareil tollé dans le monde



Salman Rushdie

musulman et au sein de la communauté musulmane de Grande-Bretagne. « Cela n'avait aucun précédent », a-t-il noté.

Un dirigeant modéré de la communauté musulmane de Grande-Bretagne, Hecham el Essawy, avait fait savoir la semaine dernière qu'il espérait arranger une rencontre entre Salman Rushdie et des responsables musulmans du Proche-Orient pour obtenir la levée de la *fatwa* (décret) de l'imam Khomeini.

THÉÂTRE

L'autre histoire inventée

Ténor demandé, une réussite comique au Théâtre du Rideau Vert

Ténor demandé

Comédie de Ken Ludwig. Traduction et adaptation de Danièle et Sophie H. Lorain. Mise en scène de Denise Filiatrault. Décor de André Barbe. Costumes de François Barbeau. Éclairages de Guy Simard. Avec Gildor Roy, Henri Chassé, Guyline Tremblay, Louis-Georges Girard, Lucie Routhier, Marie-Christine Perreault, Ariette Sanders. Une production du Rideau Vert, au Saint-Denis II jusqu'au 6 janvier.

Robert Lévesque

COMME dans le film si drôle d'André Forcier (*Une histoire inventée*) c'est aussi une représentation d'*Otello* qui sert de pivot à la mécanique comique de *Ténor demandé*. Mais dans la pièce de Ken Ludwig il s'agit de l'*Otello* de Verdi, et la représentation (qu'on ne verra pas) aura lieu comme si de rien n'était... même en l'absence du ténor assommé de somnifères.

Il est rare que l'on ait pu rire au théâtre, cette saison, et avec cette comédie (presque) musicale orchestrée énergiquement par Denise Filiatrault, c'est chose faite. On y rit même beaucoup. Bien sûr, tout n'était pas encore au point le soir de la première, jeudi dernier, mais il s'agit d'un spectacle qui ne va que gagner en précision et en rythme au cours des représentations. Ce sera un excellent divertissement d'ici quelques jours...

Tito Morelli, une personnalisation d'un quelconque Mario Lanza, débarque à l'hôtel pour une représentation de l'opéra de Verdi. Sa femme, plus diva que lui, le suit. Les attend la petite mafia culturelle locale, dont un producteur qui ressemble plus à un émule d'Al Capone qu'un amant de la musique. Nous sommes en 1934 à Montréal. Tito Morelli ne chantera pas au Her's Majesty, mais c'est à peu près la seule qu'il ne fera pas.

Ken Ludwig maîtrise parfaitement la comédie de situations où les revirements sont plus importants que le sous-texte ! Il a inventé une histoire abracadabrante où l'on va se retrouver en présence de deux Otello barbouillés de noir, une Desdémone en chaleur et une *groupe* en furie, victimes du quiproquo, et qui veulent un rien de leur idole, un autographe, un bec, et mieux encore !

Réussite à Broadway, cette comé-

Gildor Roy et Lucie Routhier dans *Ténor demandé*.

die à tous les ingrédients du succès

et dans son adaptation québécoise (un travail réussi parce les coutures n'y paraissent presque pas, quoique je me demande encore pourquoi on y parle du stade Molson dans le texte et du Her's Majesty dans le programme) Denise Filiatrault a su y mettre juste assez de folie pour faire fonctionner l'engrenage.

Juste assez de folie, je dis bien, parce qu'il aurait pu y en avoir plus, et on aurait pu aussi aller plus carrément dans la parodie de l'opéra avec de grandes intensifications dramatiques. Mais il ne faut pas boudier son plaisir, *Ténor demandé* est déjà assez drôle dans l'état où il est, avec une distribution où brillent particulièrement quatre comédiens, Gildor Roy, Henri Chassé, Lucie Routhier

et Guyline Tremblay.

Avec une présence toujours étonnante, et mue par un humour tenu sous cape, Gildor Roy est inénarrable dans la silhouette de Tito Morelli. Sa voix est belle lorsqu'il chante et il a une nature d'acteur évidente. C'est du côté d'Henri Chassé que la surprise est plus grande. Son sens comique ne m'avait jamais tant frappé. Il est solide, crédible, bon acteur et on croit de bout en bout à son personnage d'apprenti-Morelli. Lucie Routhier, qui fait l'épouse italienne de Morelli, a une très belle scène où, choquée, elle se laisse séduire par une caresse de son épervard de mari.

Guyline Tremblay est aussi très drôle et très solide dans son rôle de *groupe*. Par contre, là où le spectacle faiblit et se rapproche dange-

reusement du cabotinage lourd c'est du côté de Louis-Georges Girard, dans la peau du producteur local, où ce comédien en met ou trop ou pas assez et arrive mal à tenir une logique dans son personnage.

Avec plus de moyens, le Rideau Vert serait arrivé à un grand spectacle comique. On ne peut, par exemple, que remarquer l'amateurisme des éclairages qui n'aident pas un décor pourtant beau. Mais au total, Filiatrault signe là une mise en scène très alerte, qui n'a qu'un dieu : le rire, et qui ne va que s'améliorer. Il s'agit d'une des très bonnes soirées de comédie que le Rideau Vert ait affichées depuis longtemps. Depuis *En sourdine*, les sardines que Daniel Roussel avait si bien huilées.

L'UdA rendra hommage à Jean Duceppe

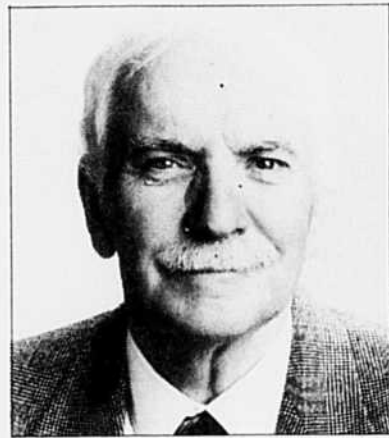
Robert Lévesque

Jean Duceppe, décédé vendredi dernier, avait demandé dans son testament qu'aucune manifestation publique ne marque son décès. C'est dans le respect de cette volonté qu'aucune cérémonie publique ne sera organisée, ces jours-ci.

Par contre, l'Union des artistes, dont faisait partie M. Duceppe (il en avait été le président de 1957 à 1959), tient à souligner le départ d'un comédien de sa trempe et lors du congrès de l'UdA en janvier prochain, congrès qui lui sera dédié, on tiendra une soirée de « prise de parole » où plusieurs personnalités évoqueront sa vie, son art, ses combats.

Le vendredi 25 janvier, à l'Université de Montréal, le congrès de l'UdA s'ouvrira donc par une grande soirée hommage à Jean Duceppe. On croit savoir que des comédiens comme Paul Hébert, Michel Dumont, entre autres, participeront à cet événement.

Le congrès d'orientation de l'Union des artistes, événement rare — le précédent avait eu lieu il y a 10 ans — devrait en plus être l'occasion pour les membres de se prononcer sur la souveraineté du Québec.



Stratford la riche

Les chiffres qui nous viennent de Stratford ont à peu près la même importance que des déficits pour d'autres, sauf que ces chiffres-là sont des surplus. Pour la saison de l'été 1990, Stratford boucle avec 170 472 \$ de surplus une fois tout payé. Dans un communiqué, le bureau de presse a l'outrecuidance de nous rappeler que ce n'est pas une grosse année puisqu'en 1989 le surplus avait été de 638 867 \$!

Un prix Jean-Gascon

Depuis 1953 à Stratford, on remet annuellement des *Guthrie Awards* (du nom du fondateur Tyrone Guthrie) aux meilleurs artisans du théâtre. Cette année, on crée un *Jean Gascon Guthrie Award* qui récompensera un des metteurs en scène qui a travaillé à Stratford dans l'année.

Londres vous intéresse ?

Les apprentis comédiens qui aimeraient aller suivre des cours de théâtre à Londres peuvent communiquer avec le Centre national des arts à Ottawa. Il existe un programme de cours d'été au *National Theatre* pour lesquels le CNA tient des auditions. Ces auditions auront lieu les 20 et 21 mars prochain à Ottawa. Le cours d'été de Londres dure trois semaines du 8 au 26 juillet. On s'informe au numéro (613) 235-6999.

À nouveau L'Echange

L'arrêt de travail à la Place des Arts privait les amateurs de théâtre d'un des meilleurs spectacles de la saison, sinon le meilleur. L'affaire est réglée, et *L'Echange* reprend l'affiche du Café de la Place dès ce soir. Courez-y, c'est une réussite comme on en voit rarement.

MUSIQUE

Un bel hommage à l'Éternel

Studio de Musique ancienne de Montréal

Direction Christopher Jackson. « Lobet den Herrn » : Bach, *Cantates* BWV68 et BWV32, avec Valérie Kinslow (soprano) et Stephen Grant (basse); *Motet* BWV230; *Cantate* BWV1, avec Valérie Kinslow et Michiel Schrey (ténor). Eglise Notre-Dame-du-Trés-Saint-Sacrement, 9 décembre.

Carol Bergeron

SANS TAMBOUR ni trompette, mais avec chœur, solistes et orchestre, le Studio de Musique ancienne de Montréal (SMAM) « louait l'Éternel », ainsi que le suggère à toutes les nations, le texte des Saintes Écritures dont Bach fait usage dans le *Motet* BWV.230 « Lobet den Herrn, alle Heiden ».

Ceux qui connaissent les graves difficultés financières qu'éprouve le Studio, apprécieront que les musiciens soient encore capables de transcender les vicissitudes de l'existence pour suivre Bach sur le chemin de la foi. Ce chemin qui mène à Dieu sur les ailes de cette musique dont la beauté n'est certes pas la moindre des qualités.

Si le *Motet* BWV.230 prêtait son titre (*Lobet den Herrn* — Louez l'Éternel) au concert, il faut quand même savoir que le programme était d'abord consacré à trois cantates sacrées du cantor de Leipzig. Et c'est surtout là que nous avons pu apprécier le travail des interprètes.

Sous l'impulsion de Chantal Rémy (premier violon) et, sans doute aussi, de Susie Napper qui, dimanche soir, jouait un violoncelle piccolo, la section des cordes (14 pupitres) est devenue sans conteste l'élément le plus solide de l'ensemble instrumental.

Si la section des hautbois peut également faire des merveilles — les magnifiques prestations de Bruce Haynes dans les deux arias pour soprano des *Cantates* BWV.1 et 32, en ont apporté la preuve — celle des cors n'en est pas encore là. Il faut cependant préciser que la maîtrise de ces capricieux instruments anciens ne s'acquiert que par une pratique régulière. Or, nos sympathiques cornistes, comme d'ailleurs les trompettistes baroques, n'ont pas souvent l'occasion de travailler.

Seuls quatre des sept concerts d'abonnement du SMAM font appel à l'ensemble instrumental. À ce

rythme, les Musici de Montréal, par exemple, n'auraient jamais pu devenir ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire une formation capable de se tailler une réputation internationale.

Il va sans dire que les solistes n'éprouvent pas les mêmes problèmes de sous-emploi. Aussi, Christopher Jackson, le directeur musical du SMAM, n'a sans doute pas eu de mal à trouver de bons choristes puisque l'un d'eux, le ténor Michiel Schrey, a pu tout simplement sortir du chœur pour venir interpréter avec beaucoup de talent (vocal et musical) le récitatif et l'aria de la *Cantate* BWV.1.

Superbe, notamment dans ses duos avec Bruce Haynes (au hautbois baroque et au hautbois da caccia), la soprano Valérie Kinslow, une habituée du SMAM, a partagé les solos des deux premières cantates avec Stephen Grant, une basse qui travaille maintenant en Allemagne, après avoir fait longtemps partie de la chorale du Studio.

N'intervenant que là où sa présence était nécessaire, Jackson a dirigé ses musiciens avec un sens remarquable du déroulement rythmique. Sa lecture de Bach est à la fois vivante et soucieuse du détail.

Charlie Brown et la sociologie

WASHINGTON (AFP) — La guerre froide, le docteur Spock, la bombe atomique : les *baby-boomers* américains peuvent retrouver leur enfance avec Charlie Brown, grâce à une exposition qui offre pour la première fois une lecture sociologique de cette bande dessinée, la plus lue au monde.

« De quelle couleur c'est, une conférence de la paix ? » demande naïvement Charlie Brown, né il y a 40 ans sous la plume de Charles Schulz, dans l'un des nombreux dessins de cette exposition au Musée national d'histoire américaine, à Washington.

Contrairement aux autres bandes dessinées de cette époque des *baby-boomers*, « Charles Schulz a mis dans Charlie Brown les questions et les problèmes qui préoccupaient les parents comme la peur du nucléaire ou la menace communiste », explique Charles McGovern, responsable de cette exposition qui se tient jusqu'au 30 avril.

« C'est arrivé Charlie. C'est arrivé, exactement comme ils l'avaient dit », hurle Linus, le frère de Lucie. « Bien sûr c'est arrivé. Il neige. Tu l'attendais à quoi en cette période de l'année ? » répond un Charlie Brown très calme. C'est peut-être ce jour-là qu'il ira jouer avec Lucie « au test de la bombe H », l'une des distractions favorites des Peanuts dans les années 50-60.

La jalouse Lucie interroge Charlie Brown : « Qu'est-ce que vous vous écrivez avec votre correspondant ? » « Oh, il me raconte son pays, je lui raconte le mien », répond Charlie postant sa lettre. « Vous ne seriez pas un couple d'espions ? » interroge la perfide Lucie.

« Il a vraiment tout compris » déclare Lucie, plongée dans le livre du médecin. « Ah, ce bon vieux docteur Spock », lui répond Charlie Brown, souriant aux anges.

Pour construire un monde stable et sûr pour les enfants, les parents des années 60 choisirent en masse de quitter les villes pour des banlieues avec maisons et jardins, qui verraient leur population multiplier par deux.

Ce fait, comme tant d'autres, n'a pas échappé à Schulz qui fait dire à Sally, la petite sœur de Charlie Brown assise sur son tas de sable : « Maman me regarde par la fenêtre, elle est tranquille et je m'ennuie à mourir. »

Cette exposition a le mérite de bousculer l'idée reçue qui veut que les enfants puissent être protégés des peurs et des bouleversements du monde.

« Avec ces enfants qui parlent comme des adultes, Schultz cherchait avant tout à être drôle, il n'est ni un philosophe, ni un caricaturiste politique. Mais malgré tout, les Peanuts peuvent être vus comme le baromètre des tensions sociales et culturelles de l'époque », explique Charles McGovern, lui-même un baby-boomer.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Ding et Dong le film* 7 h, 9 h 15II: — *Misery* 7 h 10, 9 h 20 — III: — *Home Alone* 7 h, 9 h IV: — *Predator* 2 sem. 7 h 15, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — *Ding et Dong le film* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — II: — *Europa Europa* 4 h 25, 7 h 20, 9 h 40 — *Le prince casse noisette* 1 h 15, 2 h 45, 5 h, mer. 12 h 30, 2 h 45, 5 h III: — *Exorcist* 3 h 15, 7 h 10, 9 h 30IV: — *Les sorcières* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20V: — *Compagnon de longue date* 1 h 15, 3 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Hardware* 7 h 30, 9 h 30II: — *Predator* 2 h 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *Les sorcières* 6 h 10 — *Misery* 7 h 45, 9 h 45II: — *Predator* 2 h 7 h, 9 h 15III: — *Ding et Dong le film* 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Jeu d'enfant* 2 h 7 h, 9 h — 2: — *Predator* 2 h 7 h 05, 9 h 35; — *Misery* 7 h 15, 9 h 20 — 4: — *Surdoué et invisible* 7 h 20, 9 h 30 — 5: — *Les sorcières* 7 h 20, 9 h 20; — *Home Alone* 7 h 15, 9 h 30

CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Misery* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40; — *La*

gloire de mon père 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30, lun. 2 h, 4 h 30, 9 h 40; — *Home Alone* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

CINEMA JEAN-TALON: Mt — *Three Men and a Little Lady* 7 h 30, 9 h 30

CINEMA OMEGA 1: — *Mon fantôme d'amour* 7 h, 9 h 30; — *58 minutes pour vivre* 7 h, 9 h 30

CINEMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) —

CINEMA PARIS: Mt (875-7284) — *Postcards from the Edge* 2 h 45, 7 h 15 — *Erasehead* 5 h, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Child's Play* 2 h 7 h 05, 9 h 05 — 2: — *Predator* 2 h 7 h, 9 h 20; — *Misery* 7 h 20, 9 h 30 — 4: — *Dances with Wolves* 6 h 15; — *Home Alone* 7 h 10, 9 h 15; — *Ding et Dong le film* 7 h, 9 h

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9788) — *La chance d'être femme* 18 h 35 — *Entre tu et vous* 20 h 35

CINEMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Ghost* 6 h 15, 9 h 20; — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Henry & June* 1 h 15, 5 h, 8 h II: — *Longtime Companion* 1 h 10, 7 h 05 — *Wild at Heart* 3 h 30, 9 h 15III: — *Présésumé innocent* 1 h 05, 3 h 35, 7 h, 9 h 30IV: — *Il s'en vont tous bien* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30V: — *Jeu d'enfant* 2 h 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05VI: — *Henry & June* fr. 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10VII: — *Repossessed* 1 h 10, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h VIII: — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40CINÉPLEX IX: — *Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *La fracture du myocarde* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20II: — *Tatie Danielle* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40III: — *Quelle heure est-il* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30IV: — *Alberto Express* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

COMPLEXE GUY-FAVREAU I: (350-0571): 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *Augusta Uranium* 19 h, (11 au 16 déc.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878) — *Le soleil même la nuit* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *La gloire de mon père* 7 h, 9 h 25

DAUPHIN I: (271-6060) — *Ding et Dong le film* 7 h 15, 9 h 30II: — *Nikita* 7 h, 9 h 15

CINEMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Home Alone* 7 h 30, 9 h 45; — *Hardware* 7 h 15, 9 h 15

DORVAL I: (631-8586) — *The Rookie* 6 h 30, 9 h 20II: — *Whisper* 7 h 20, 9 h 30III: — *Rescuers Down Under* 7 h — *Ghost* 9 h 25IV: — *Rocky* V 6 h 30, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470) — *Three Men and A Little Lady* 7 h, 9 h 20; — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 10; — *Rocky* V 7 h 15, 9 h 30

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; — *58 minutes pour vivre* 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Rocky* V 6 h 30, 9 h 30 — *Three Men and a Little Lady* 7 h 10, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 30; — *Home Alone* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10; — *White Palace* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30; — *Sibling Rivalry* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15, mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — GREENFIELD I: (671-6129) — *Rocky* V 7 h 10, 9 h 30; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 6 h 55, 9 h 15; — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Planète bleue entre ciel et terre* (fr.) du mar. au ven. 10h., 11h. 45, 13h. 30, 19h., sam. dim.

13h. 30, 17h., 19h. ven. sam. dern. spect. 22h. 30 — *Blue Planet et To Fly* mar. au dim. 15h. 15, 20h. 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Cyrano de Bergerac* 12 h 15, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15

LAVAL I: (688-7776) — *Rocky* V 7 h 20, 9 h 40II: — *The Rookie* 7 h, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Ding et Dong le film* 7 h 30, 9 h 30; — *Exorcist* 3 h 7 h, 9 h 10

LOEWS I: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10 II: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 III: — *Fantasia* 1 h 15, 4 h 45, 6 h 45, 9 h 30IV: — *Une histoire inventée* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h V: — *Bethune* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *L'ombre des ancêtres oubliés* 19 h 30 — *Une poignée de temps* 21 h 30 — salle 2: *Encore* 19 h — *Santa Sangre* 21 h

PALACE 1: — *The Rookie* 1 h, 3 h 30, 6 h 15, 9 h II: — *Rocky* V 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 30 III: — *Rescuers Down Under* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05 — *Slate Park* 9 h 30 IV: — *King of New York* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 V: — *Whisper* 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 VI: — *Jacob's Ladder* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, lun. 1 h 30, 4 h, 9 h 15

PARADIS I: (354-3110) — *Ding et Dong le film*

7 h, 9 h 15II: — *Exorcist* 3 sem. 7 h, 9 h 15 — III: — *Les sorcières* 7 h 15, 9 h 20

PARISIEN I: (866-3856) — *King of New York* 1 h 30, 4 h, 6 h 35, 9 h 10II: — *Il y a des jours et des lunes* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 05III: — *Rafales* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35IV: — *Le mari de la coliforce* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30V: — *L'ombre du soleil* 12 h 40, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 25VI: — *Une histoire inventée* 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 — *New York doré* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Predator* 2 h 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45II: — *Hardware* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, mer. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 9 h 15 III: — *The Nutcracker Prince* 12 h 40, 2 h 30, 4 h, 5 h 30 — *Child's Play* 2 h 7 h, 9 h

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Exorcist* 3 h 05, 9 h 30; — *Jeu d'enfant* 2 h 7 h, 9 h

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *Allegro Non Troppo* 7 h 15 — *Brazil* 9 h 30

QUARTIER LATIN: Mt (849-0041) — *Printemps perdu* 7 h — *Intervista* 9 h

VERSAILLES I: (353-7880) — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 7 h 35, 9 h 45II: — *Rocky* V 7 h 15, 9 h 30III: — *Whisper* 7 h 30, 9 h 30IV: — *Monsieur Destin* 7 h 20, 9 h 40V: — *Mon fantôme d'amour* 6 h 30, 9 h 30; — *The Rookie* 6 h 30, 9 h

SUR SCENE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 20h 30 — Paul Brochu, du 13 au 16 déc.

ATHRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — La Chorale Alcan, dir. Wanda Kaluzny, le 11 déc. à 12h.

AU 1604 ST-LAURENT: Montréal — « Simard/Wallot », présente une chorégraphie visuelle intitulée « Imagine: si quelques itinéraires se mettaient à danser » du 12 au 15 déc. à 20h 30

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740) — Danse-Cité présente une chorégraphie de Denis Lavoie et de Chantal Belhumeur, du 6 au 16 déc. à 20h 30

RON 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Ron Dilauro, trompette, et Dave Turner Sextet, les 11-12-13 déc. à 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h., mar. 20h à 01h., mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h 30 — Billy Gerogette, pianiste/ chanteur, lun. de 17h à 19h., mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Gerogette, sam. de 18h. à 21h. 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis scène ouverte aux jeunes talents à 21h. — A 22h 30, jazz and blues avec La Bande à Magoo

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « L'échange » de Paul Claudel, à compter du 7 nov., mar. au sam. à 20h.

CEGEP DE ST-YACINTHE: 3000 rue Boullé, St-Yacinthe (467-1381 poste 274) — Les finissants de l'Option Théâtre présentent « C'est une femme du monde » Séance de nuit — et Hortense a dit: je m'en fous » de Feydeau, m. en s. Jacques Létourneau, du 7 au 15 déc. à 20h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine/Union, Montréal — Concert de l'Orchestre Baroque de Montréal, dir. Joel Thiffault, œuvres de Jenkins, Purcell, Handel, Boyce, le 11 déc. à 20h.

COLLÈGE MARIE-VICTORIN: 7000 Marie-Victorin, Montréal-Nord (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent au royaume du Mont-Blanc, Chamoni, avec René Desmaison, le 11 déc. à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fulum, Montréal — « Le dortoir » conception et m. en s. Gilles Maheu, coproduction Carbone 14, du 6 au 22 déc.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « 100% humain » de Patrick Quintal, présenté par le Théâtre du Double Signe, du 5 au 22 déc., mar. au sam. à 20h 30

LA LICORNE RESTAURANT THÉÂTRE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — « Je suis à toi » de Judith Thompson, traduction de Robert Vézina, m. en s. Claude Poissant, production du Théâtre de la Manufacture, du 8 nov. au 15 déc., mar. au ven. 20h 30, sam. 16h et 20h 30

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre de l'Avant-Pays présente « Charlotte Sciotte » de Pascale Rafie, m. en s. Michel Fréchette et Michel P. Ranger, du 28 nov. au 23 déc., sam. et dim. à 15h.

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal — L'Ecole Nationale de Théâtre présente « The Rivals » de Richard Brinsley, du 11 au 15 déc. à 20h., matinée le 15 déc. à 14h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « L'Etoile des Mages » du 29 nov. au 6 janv. — horaire français: lun. 20h 30, mar. au ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h. 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h., 15h 30, 16h 30, 20h 30, horaire anglais: lun. 19h 30, mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h., 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30

RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Big Moose Walker, blues, les 12-13 déc.

SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine est, Montréal (253-8974) — Le Théâtre Habes Corpus présente « Considérations sur l'alcool et la ponctualité » texte de Pierre Gingras, m. en s. André Roberge, du 20 nov. au 15 déc., mar. au sam. à 20h 30

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Claude Labelle, pianiste, le 11 déc. à 20h.

SALLE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — La Nouvelle Compagnie Théâtrale présente « L'illusion comique » de Corneille, m. en s. André Brassard, à compter du 19 oct., les ven. et sam. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — OSM Grand Concert, Roger Norrington, chef, Robert Levin, pianiste, œuvres de Beethoven, les 11-12 déc. à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par futuricaute tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h. — pour renseignements: 252-8667

STUDIO D'ESSAI CLAUDE-GAUVREAU: 405 est Ste-Catherine, Montréal (987-3456) — Salle J-2020. Les Innissants en art dramatique présentent « Gout de cendres » inspiré de textes de Michel Garneau, Goethe et Heiner Müller, m. en s. Alice Rinfard, du 11 au 15 déc. à 20h., matinée le 14 déc. à 16h.

THÉÂTRE BISCUIT: 221 St-Paul O., Vieux-Montréal (845-7306) — « Parade » spectacle de marionnettes, sam. dim. à 15h. jusqu'à la fin déc.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211) — « Les reines » de Normand Charette, m. en s. André Brassard, du 18 janv. au 10 fév., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC: 1450 est Ste-Catherine, Montréal (525-4301) — « Haut-Parleur » spectacle de Jacques Antonin, lun. au sam. à 20h., dim. à 15h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Orchestre Métropolitain, dir. Agnès Grossmann, Anton Kuerti, pianiste, œuvres de Beethoven, le 11 déc. à 20h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Chacun son tour » de R. Cooney et T. Hilton, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 22 déc., mar. au ven. 20h., sam. 16h 30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Les lettres de la religion portugaise » adaptation et m. en s. Denys Arcand, prolongation les 11-12 déc. à 20h.

THÉÂTRE ST-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal (849-4211) — Le Théâtre du Rideau Vert présente « Tenor demandé » de Ken Ludwig, m. en s. Denise Filiatrault, du 4 déc. au 6 janv., mar. au ven. 20h., sam. 16h et 21h, dim. à 15h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Atelier de l'Ensemble de flûtes de Gisèle Millet, le 11 déc. à 20h. — Salle B 421: Mario Pagé, guitare, le 11 déc. à 20h.

THÉÂTRE PERISCOPE: 2 est Crémazie, Québec (418-529-2183) — Le Théâtre Nouveau Parking présente « Terminus » d'après le roman d'André Morency, adaptation d'André Morency et Michel Nadeau, m. en s. Michel Nadeau, du 22 nov. au 15 déc., mar. au sam. à 20h.

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 20 h; à St-Vincent-de-Paul, Service correctionnel du Canada, Gymnase, 5500, boul. Lévesque, de 8 h 30 à 16 h; à Ste-Anne-des-Plaines, Service correctionnel du Canada, Mininum Ste-Anne, de 9 h 30 à 17 h; à Carignan, Carignan Ford, 1840, chemin Chamblé, de 14 h 30 à 20 h 30, et à St-Marc, Salle municipale, 101 rue de la Fabrique, de 15 h à 20 h 30. Rens. : 937-2790.

Ce soir à 19 h 30, Vie Nouvelle vous invite à une conférence du Dr Jean Lattreille sur le thème : « Comment faire appel à nos forces intérieures », à l'Auditorium du Pavillon Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu, 3840 rue St-Urbain à Montréal. Entrée libre.

Ce soir à 20 h, l'Association québécoise des parents et amis du malade mental inc. vous invite à une réunion d'échanges et d'information, au pavillon Mailloux de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal. Entrée libre. Rens. : 524-7131.

L'Écho des femmes de la Petite Patrie, 6539 rue de Lanaudière à Montréal, invite toutes les femmes à un café-discussion sur le thème : « Noël d'ailleurs », le jeudi 13 décembre de 14 h à 16 h 30 ou de 19 h à 21 h 30. Rens. : 277-7445.

La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise organise dans le cadre des Veillées du Plateau, une soirée spécialement animée par le sens de la fête qui caractérise les gens d'ici. Cette veillée se tiendra le samedi 15 décembre à 20 h 30, au Centre Champagnat, 5017 rue St-Hubert à Montréal. Rens. : 598-8295.

Les Conférences juridiques populaires inc., organisme à but non lucratif, organise une conférence juridique gratuite, le mercredi 12 décembre à 19 h 30, au Centre communautaire Roger-Rousseau, 7501, av. Rondeau à Ville d'Anjou. Réserv. : 353-7529.

Aujourd'hui à 14 h, les mardis de la Société d'étude et de conférences vous invite à une conférence du père Benoît La-Croix sur le thème : « Héritage culturel et nouvelles croyances », à la salle du Cinéma de l'ONF, 200, boul. René-Lévesque ouest, niveau 00. Rens. : 252-3000, poste 3709.

Lancement du disque de Geneviève Letarte « Vous seriez un ange », ce soir de 17 h à 20 h, au bar-restaurant Les Bouffons, 4432, boul. St-Laurent à Montréal. Rens. : 842-7479.

Ce soir à 19 h 30, l'Entraide diabétique de l'est vous invite à visionner la vidéo « Vivre son diabète », animée par Marjolaine Pellerin, à l'Auditorium du Pavillon Rosemont de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, 5689, boul. Rosemont. Entrée libre. Rens. : Louise Henrichon au 597-0555.

Le Centre des arts visuels offre des cours de 14 et 10 semaines débutant le 14 janvier et le 4 février 91 : beaux-arts, céramique et textiles. Inscription au 350 rue Victoria à Westmount du lundi au jeudi de 9 h à 19 h et le vendredi de 9 h à 17 h. Rens. : 488-9558.

Le Centre des femmes du Plateau Mont-Royal vous invite tous les mardis midis à des dîners-casuals, au 5148 rue Berni à Montréal (apportez votre lunch). Rens. : 273-7412.

L'Association des hommes séparés et divorcés tient des cafés-rencontres tous les mardis de 18 h 30 à 21 h 30. Un service de conseils juridiques est disponible les 2e et 4e mardis du mois. Rens. : 596-0471.

À Grossesse-Secours, 823 rue Laurier est à Montréal, il y a un atelier parents-enfants (0-3 ans) tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30. Rens. : Marie ou Johanne au 274-4940.

Ce soir à 19 h 30, la Société d'horticulture et d'écologie de Longueuil vous invite à un atelier donné par M. Normand Bélar, directeur de l'école nationale de fleuristerie, qui composera plusieurs arrangements floraux tels : couronne, centre de table, guirlande et murale. L'atelier aura lieu au Centre Jeanne-Dufresne, 1, boul. Curé-Poirier est, coin chemin de Chamblé à Longueuil. Rens. : Jeanne Darbel au 677-9544.

Le chœur Cammac se réunit une fois par semaine, pour chanteurs amateurs qui désirent former un ensemble vocal tout en se familiarisant avec la théorie et le solfège. Les réunions ont lieu à l'Eglise St-Sacrement, 500 rue Mont-Royal est (métro Mont Royal). Rens. : Jean-François au 484-2636.

LE CIAET Vous connaissez? CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL DU QUÉBEC INC. 1265, RUE BERRI, BUR. 930 MONTRÉAL, QUÉBEC H2L 4X4

MUSIQUE CLASSIQUE CE SOIR, MARDI 11 DÉCEMBRE LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE À 22:00 • suites en sol majeur et mi mineur, air et variations en la, canon et gigue en ré (Pachelbel) • sonates en sol majeur et si bémol majeur (Buxtehude) DEMAIN SOIR, 22:00 • quatuor à cordes no. 3 en mi bémol (Arriaga) • quintette pour guitare et cordes no. 9 en do G. 453 (Boccherini) ciel 98.5 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI! AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA 440, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 1400, Montréal, Québec H2Z 1V7 (514) 871-1551, 1-800-361-7650, Fax: (514) 871-1464

LE DEVOIR Renseignements.....(514) 844-3361 Administration.....(514) 844-3361 Rédaction.....(514) 842-9628 Annonces classées.....(514) 286-1200 Publicité.....(514) 842-9645 numéro sans frais 1-800-363-0305 Abonnements Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

FAITES-LE! PARTICIPATION

La télévision du mardi soir en un clin d'oeil													
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	La Cour en direct	Le grand remous	Cormoran		Métropolis		Le Télé-journal	Le Point météo/sport	L'heure G		Nouvelles brigades ...
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Rescue 911		Grammy Living Legends				News		The Arsenio Hall Show
5	WPZT (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	A Current Affair	Matlock	In the heat of the night		Law & Order		News		The Tonight Show
6	CBMT (CBC) Montréal	News	News	Babar	Carol & Company	The Fifth Estate	Market Place	Man Alive	The National 22h20 / The Journal		News	Newhart	Kate & Allie
10	CFMT (TVA) Montréal	Le TVA	Charivari	Chop-Suey	Chambres en ville	La vie des gens ...	Le match de la vie: Le feu		Ad Lib		Le TVA	23h50 / Mongrain de sel	
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back	The Billy Graham Crusade	Roseanne	Bordertown	Law & Order		News	News	The Arsenio Hall Show
15	TV5 (Télé Francophones)	Des chiffres et des lettres	Quand c'est bon ...	Le Journal de FR3	La pub francophone ou 30 secondes pour ...	Tous à la une			Faut pas rêver		Carabine		Le journal de A2
17	CIVM (R.Q.) Québec	Passé-Partout	Téléservice		Lumières	Rideau: Illustres inconnu	Rideau: Vrai...comme un faux tableau		Le Clap	Commission sur l'avenir politique et const....			La période de questions
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax: L'infoplus	Flashback		Spécial / Clippe mais clippe égal	Rock en bulle	Transit / Quand Nelligan monte sur scène					
22	WVNY (ABC) Burlington	News		Alt	Perfect Strangers	Who's the Boss?	Head of the Class	Roseanne	Coach	Thirtysomething	News	Nightline	Love Connection
25	Much Music	19h / Fax			Muchwest	Rapcity	Vidéoclips		Spotlight / Sleeve ...	Test Pattern			
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour	The Nightly Business ...	Crossroads	Nova		Frontline		Food For Thought		Cinéma: Run Silent, Run Deep — Am. 58 Avec Clark Gable et Burt Lancaster		
35	4-SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	La maison Deschênes	Les routes du Paradis		Cinéma: Le Don Juan de New York — Am. 72 Avec Alan Arkin et Sally Kellerman		Le Grand Journal	Sports Plus	S.O.S. médecin		
57	WCPE (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour	Nova		The American Experience	The Jewish Daily Forward	Seasons of Life		Cinéma		



Le dernier vidéoclip de Madonna a été refusé par MTV et MusiquePlus.

TÉLÉVISION

« Clippe, mais clippe égal ! »
ou la morale du ministère

Pierre Cayouette

CE MATIN-LÀ, l'animateur Jean-Luc Mongrain ressemblait à... Pauline Martin, tant il avait l'oeil exorbité et la moustache inquisitrice.

C'était à Mongrain de Sel, il y a quelques semaines. Le « sujet du jour », comme on dit dans le vocabulaire des tribunes téléphoniques, était « la violence et le sexisme dans les vidéoclips ». En studio, à ses côtés, M. Mongrain avait invité Mme Hélène Sarasin, du service d'information du ministère de l'Éducation du Québec. Mme Sarasin vient de produire un « court-métrage ayant pour objectif de sensibiliser les jeunes du primaire et du secondaire au sexisme et à la violence dans les vidéoclips ».

Au bout du fil, dans le « coin du méchant », M. Pierre Marchand, directeur de la programmation à MusiquePlus subissait les tortures de l'animateur désireux de lui arracher des aveux de culpabilité. Entre deux images phalliques du vidéo *Tandem* de Vanessa Paradis, Mongrain somnait son interlocuteur de se défendre, d'expliquer pourquoi on montrait ce genre de vidéoclip quasi pornographique à nos enfants. Je vous mets au défi, a lancé en substance M. Mongrain, de diffuser le vidéo du ministère de l'Éducation à votre station.

Un vidéo antisexiste et antivioloent
diffusé sur les ondes de MusiquePlus

Après une brève réflexion, MusiquePlus a accepté. Le vidéoclip du ministère de l'Éducation y sera donc présenté. Dès ce soir, à 20 h. Sa diffusion sera suivie d'une tribune téléphonique au cours de laquelle M. Pierre Marchand et Mme Hélène Sarasin recueilleront les commentaires des nombreux téléspectateurs de MusiquePlus — plus de deux millions par semaine, selon l'audimètre de Nielsen.

Intitulé *Clippe, mais clippe égal*, le vidéo du ministère de l'Éducation raconte l'histoire de six adolescents, trois garçons et trois filles, affairés à réaliser un vidéoclip dans le cadre d'un concours. Le premier réflexe de ces adolescents gavés de « stéréotypes » sera évidemment de recréer à leur tour les clichés de leurs idoles. Du cuir, des maquillages monstrueux, des grosses guitares et de la boucane, se disent les garçons. Tandis que les filles cherchent d'emblée à séduire le jury en se transformant en nymphettes soumises devant un homme.

Mais l'intervention moralisatrice — très peu subtile, du reste — des parents et d'une aînée viendra bouleverser leurs plans. Les garçons et les filles décideront en effet de faire fi des stéréotypes sexistes et

violents. Ils réaliseront ensemble un vidéo nouveau genre, sans violence ni « poupoune ». Sourire aux lèvres, ils danseront plutôt sur un rap enlevant qui dit : « La violence et le sexisme dans les chansons, puis dans les clips, c'est passé, c'est enterré... ».

Évidemment, les adolescents remporteront le concours de vidéoclips.

« Nous voulions avant tout développer l'esprit critique des jeunes à l'égard du sexisme et de la violence dans les vidéoclips », explique Hélène Sarasin, la conceptrice.

À MusiquePlus, bien que l'on accepte de présenter le document, on ne se sent pas mal à l'aise pour autant. Pas question, donc, de s'auto-flageller. D'abord, on n'est pas en pâmoison devant le clip du ministère de l'Éducation. C'est moralisateur, premier degré. Et puis ça fait un peu Papa-à-toujours-raison, commente Pierre Marchand. Tout à fait dépassé.

Et puis à MusiquePlus, poursuit-il, il existe des lignes directrices claires, une procédure efficace qui permet d'éviter la diffusion d'oeuvres offensantes. « Nous recevons une cinquantaine de

vidéoclips par semaine. Nous avons un comité de sélection de sept personnes. Si ce comité juge un vidéoclip offensant, le cas est alors soumis à un comité de révision. Ensuite, une décision est prise. »

Depuis ses débuts, il y a quatre ans, MusiquePlus a ainsi rejeté une cinquantaine de vidéoclips, de Motley Crue à Duran Duran.

Le dernier en lice est celui de Madonna, *Justify My Love*. « Nous ne censurons pas les oeuvres que nous recevons. Nos lignes directrices acceptent la sexualité et l'érotisme. Mais dans le cas de Madonna, nous avions affaire à un étalage de tous les stéréotypes sexistes, du voyeurisme, sado-masochisme, en plus d'un message qui dit en clair au téléspectateur : pauvre est celui qui ne va pas au bout de ses désirs sexuels. Nous ne pouvions le diffuser. Nous l'avons rejeté, non pas censuré », dit Pierre Marchand.

Quant à la violence, répond-on à MusiquePlus, elle est partout. On la retrouve dans les vidéoclips, bien sûr. Mais partout ailleurs aussi. « On peut pas demander aux vidéoclips de décrire une autre réalité, un monde parfait », répond Pierre Marchand.

Chose certaine, la discussion promet d'être enlevante, ce soir, à 20 h, à MusiquePlus. Car ce sont les jeunes, ceux qui consomment à outrance des vidéoclips, qui auront le dernier mot.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A QUI LA CHANCE REPENTIGNY

Bungalow 6½, sous-sol 4½, de luxe, libre immédiatement. Prix: 96 500 \$ Comptant 1 500 \$ Mensualité 1 200 \$ 10% 2 ans. 645-9880

OUTREMONT RUE MC NIDER

Duplex semi-det. 2 X 4 chambres, avec s/sol fin, double garage, pas d'agent. 435 000 \$ 625-2210

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

MONT STE-ANNE 3½ couché 4 personnes, foyer, 450 \$/sem., ou 100 \$/jour, tout inclus. 418-652-8711

105 Propriétés à louer

LAVAL COTTAGE semi-détaché, 3 chambres. Libre. Bail 30 juin, 575 \$ 681-6067, 629-7116

105 Propriétés à louer

ST-HIPPOLYTE. Lac Renou, maison Viceroy neuve, libre immédiatement, foyer, bain tourbillon, 400 pi. bord de l'eau, entre 7 et 14 km pentes de ski, garage double indépendant, grand sous-sol de 8 pi., 40 min. de Montréal, à louer à la saison ou au mois, (ou acheter). — Fabreville taxes basses, 9 pièces, gar. double, toil. cath., 2 s/bains, Jenn-Air, font. enc., pisc. h. terre. Après 18h, Armand 627-6508

113 Propriétés à revenus à vendre

ST-HUBERT, 5 plex, sans intermédiaire, excellente opportunité, revenus garantis de 30 000 \$/an net, bail de 3 ans, prix demandé 300 000 \$ 678-9167

TROIS-RIVIERES

4 logements neufs, revenus 18 000 \$ Aucune taxe d'amélioration locale (819) 375-7554

113 Propriétés à revenus à vendre

VENTE PRIVÉE. Bon placement, bien localisé. Revenu 292 000 \$ Prix: 2 200 000 \$ Comptant: 500 000 \$ Poss. échange. 733-1228

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Éléante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

AHUNTSIC. Grand 4½, foyer, bain tourbillon. Possibilité stores, lav-vaiss. Libre 1er janvier. 385-6683

121 Condos à louer

PONT-VIAU, LAVAL Penthouse à louer, bord de l'eau. Grand salon, cuisine, s/diner, 4 chambres, meublé. Avec références. 2 500 \$ 686-8632, 629-9823

122 Condos à vendre

ILE DES SOEURS

Penthouse 2 étages, 2000 pi. ca., 4 ch. c., 2 s/bains, foyer, balcon, etc. terrasse avec vue sur la ville & fleuve, 1500 pi. ca., hypot. 11½%. JOSEÉ 849-3388 ou répondre 766-6108

PRES HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Méridien, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi. ca. plus terrasse près de 400 pi. ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

125 Chalets à louer

A PIEDMONT - DOMAINE

Immense et luxueux prop. au sommet Mont Belvedere, 5 cc. 3 s/bains, 3 foyers, T.V. vue exceptionnelle. Idéal pour couples d'exécuteurs ou Cie. 8 900 \$/saison. 385-9414, 227-2417.

LAC MEMPHREMACOTT Cottage neuf,

3 chambres, 2 s/bains, confort et tranquillité. Du 1er décembre au 1er février. 2 000 \$ 1-293-7846

LAC MEMPHREMACOTT à South-

sur-le-Lac. Grand chalet meublé, avec lingerie, grand terrain. À quelques minutes des pentes du Mont Orford. 4 400 \$/saison, tout inclus. S.v.p. téléphonez à l'heure des repas. 1-372-0935

137 Maisons de campagne à louer

BOISBRIAND petite ferme, maison 4 pièces, écurie, terrain 9 arpents à louer (ou à vendre), 435-2067

141 Maisons de campagne à vendre

A VENDRE ou à louer maison 7½ pièces, 5 chambres, avec terre 4½ X 18 arpents, grange, écurie, piscine, St-Frédéric de Beauce, prix raisonnable. Après 18h 1-418-426-2845, 1-418-426-2707

145 Terres, fermes à vendre

ÉRABLIERE, avec maison, Victoriaville, équip. 4 000 entailles, 135 000 \$ 1-819-275-2376

ST-EUSTACHE, près parc industriel,

10 arpents, 250 000 \$ négociable, 472-5513

149 Terrains à vendre

TERRAIN à Chertsey. Bord du lac Grenier. 22 900 pi. ca., 110 pi. de façade. 14 500 \$ 471-9101

153 Transactions immobilières diverses

A VENDRE Domaine Soleil du Lac, chalet localisé avec résidence privée, situé sur les bords du lac des Journalistes à Ferme Neuve. À prox. du Lac Baskatong. Windigo. Pour info: 819-587-3298

160 App. et log. à louer

C.D.N.: Haut duplex. Grand 6½, près métro U de M. frais peint. Libre: 950 \$ 738-8040

GRAND 8½, superbe restauré, rue St-Hubert, près métro Sherbrooke. Libre: 9855 281-0064, 272-4681

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

REPRÉSENTANT-ES

Pour une promotion temporaire sur les campus universitaires

CONDITIONS:

• Durée 1 à 3 semaines en janvier

• Poste à temps plein • 7\$/l'heure et plus

EXIGENCES:

Personnes autonomes et enjouées

Expérience dans la vente

CAMPUS:

• Chicoutimi • Montréal • Québec

• Trois-Rivières • Ottawa

Communiquez avec Éline Leroux

(514) 842-9645

J.N.O.

160 App. et log. à louer

ANJOU. Beau bien, grand 4½, chauffé, ascenseur, poêle, frigo, références. 355-8543, 729-9737

AV. DES PINS-OUEST: Grand 4½,

2 s/bains, tout équipé incl. lav-vaiss., piscine, sauna, garage. Superbe vue: ville et montagne. Libre imm. 995 \$ 987-1641

METRO BEAUDRY, 7½ rénové sur

2 étages à 2 pas de Radio-canada, 900 \$ 1191 Plessis, 842-3577 soir

N.D.G., 7½, haut duplex, 3 c.c., foyer,

boiseries, puits de lumière, près métro Vendôme, magnifique! 825 \$/mois, 288-6612

OUTREMONT

50, Willodale. Ascenseur, chauffés. 2½, 3½, 4½. 849-7061

OUTREMONT: 5½ rénové, propre,

non-chauffé entr. lav. sech. près métro Outremont. 625 \$ 659-3149

P.A.T., grand 4½, 2 balcons, service

conciergerie, stationnement privé, plus options disponibles. 640-0777

PRES U DE M., à sous-louer du 1er

janv. au 31 juil., 6 pces meublées et équipées, 2ème de duplex, chauffé, élect. 1 000 \$/mois. Dom. 735-7488, 322-3641

ST-LEONARD, duplex 3½, 5½ avec

garage, cour arrière et jardin, près de tout, 721-1971

167 A louer hors frontières

FORT LAUDERDALE: Townhouse im-

peccable, entièrement meublé, 1 c.c., sur lac. 923-3774

POMANO BEACH, Jasmin Villa Mo-

tels, 30 unités, rénovées, 200 pi. de la mer, kitchenette, piscine chauffée. (305) 941-7530

168 A vendre hors

frontières

FORT LAUDERDALE: Townhouse im-

peccable, entièrement meublé, 1 c.c., qual. privé. 923-3774

251 Bureaux à louer

835 BOUL. ST-JOSEPH

IDEAL PROFESSIONNEL A-1 Location, 1900 pi. ca. dans immeuble professionnel, espace moderne, près métro. 738-8441, 739-8130

A A & ST-MICHEL & METROPOLITAIN

ABORDABLE, rue Sherbrooke près Hôpital Notre-Dame, 1 accoué, 6 bureaux, 1 garage et 3 pièces pour commodités, tout ou en partie, prix à discuter, 524-1278

BOISBRIAND

Parc industriel, autoroute 15, espace à bureau dans un condo industriel neuf, 1050 pi. ca., éclairé, chauffé, climatisé, poss. stockage 800 pi. ca., hauteur 20 pi. 430-1414, 437-4982

BUREAUX à sous-louer, édifice de la

Caisse populaire St-Alphonse d'Youville, 555 boul. Crémazie Est, 576 pi. ca. 400 \$/mois. (514) 849-8501

CHERRIER, suite divisée, murs finis bois pâle, 2 climatisateurs, tapis, r. de ch., raisonnable, 523-7969

FACE PALAIS DE JUSTICE

Rue N-Dame Ouest, bureau professionnel 1700 pi. ca., sous-location, JOSEÉ, 849-3388 ou répondre 766-6108

PLACE D'ARMES

225 NOTRE-DAME O. Bureaux professionnels, rénovés, tapis, clim., chauff. élect., nettoyage incl.oyer brut, 700 pi. ca. aussi 150 pi. ca. disponibles JOSEÉ 849-3388 ou répondre 766-6108

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

REPRÉSENTANT-ES

Pour une promotion temporaire sur les campus universitaires

CONDITIONS:

• Durée 1 à 3 semaines en janvier

• Poste à temps plein • 7\$/l'heure et plus

EXIGENCES:

Personnes autonomes et enjouées

Expérience dans la vente

CAMPUS:

• Chicoutimi • Montréal • Québec

• Trois-Rivières • Ottawa

Communiquez avec Éline Leroux

(514) 842-9645

J.N.O.

160 App. et log. à louer

ANJOU. Beau bien, grand 4½, chauffé, ascenseur, poêle, frigo, références. 355-8543, 729-9737

AV. DES PINS-OUEST: Grand 4½,

2 s/bains, tout équipé incl. lav-vaiss., piscine, sauna, garage. Superbe vue: ville et montagne. Libre imm. 995 \$ 987-1641

METRO BEAUDRY, 7½ rénové sur

2 étages à 2 pas de Radio-canada, 900 \$ 1191 Plessis, 842-3577 soir

N.D.G., 7½, haut duplex, 3 c.c., foyer,

boiseries, puits de lumière, près métro Vendôme, magnifique! 825 \$/mois, 288-6612

OUTREMONT

50, Willodale. Ascenseur, chauffés. 2½, 3½, 4½. 849-7061

OUTREMONT: 5½ rénové, propre,

non-chauffé entr. lav. sech. près métro Outremont. 625 \$ 659-3149

P.A.T., grand 4½, 2 balcons, service

conciergerie, stationnement privé, plus options disponibles. 640-0777

PRES U DE M., à sous-louer du 1er

janv. au 31 juil., 6 pces meublées et équipées, 2ème de duplex, chauffé, élect. 1 000 \$/mois. Dom. 735-7488, 322-3641

ST-LEONARD, duplex 3½, 5½ avec

garage, cour arrière et jardin, près de tout, 721-1971

167 A louer hors frontières

FORT LAUDERDALE: Townhouse im-

peccable, entièrement meublé, 1 c.c., sur lac. 923-3774

POMANO BEACH, Jasmin Villa Mo-

tels, 30 unités, rénovées, 200 pi. de la mer, kitchenette, piscine chauffée. (305) 941-7530

168 A vendre hors

frontières

FORT LAUDERDALE: Townhouse im-

peccable, entièrement meublé, 1 c.c., qual. privé. 923-3774

251 Bureaux à louer

835 BOUL. ST-JOSEPH

IDEAL PROFESSIONNEL A-1 Location, 1900 pi. ca. dans immeuble professionnel, espace moderne, près métro. 738-8441, 739-8130

A A & ST-MICHEL & METROPOLITAIN

ABORDABLE, rue Sherbrooke près Hôpital Notre-Dame, 1 accoué, 6 bureaux, 1 garage et 3 pièces pour commodités, tout ou en partie, prix à discuter, 524-1278

BOISBRIAND

Parc industriel, autoroute 15, espace à bureau dans un condo industriel neuf, 1050 pi. ca., éclairé, chauffé, climatisé, poss. stockage 800 pi. ca., hauteur 20 pi. 430-1414, 437-4982

BUREAUX à sous-louer, édifice de la

Caisse populaire St-Alphonse d'Youville, 555 boul. Crémazie Est, 576 pi. ca. 400 \$/mois. (514) 849-8501

CHERRIER, suite divisée, murs finis bois pâle, 2 climatisateurs, tapis, r. de ch., raisonnable, 523-7969

FACE PALAIS DE JUSTICE

Rue N-Dame Ouest, bureau professionnel 1700 pi. ca., sous-location, JOSEÉ, 849-3388 ou répondre 766-6108

PLACE D'ARMES

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

MARCEL LECOURT INC. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie Marcel Lecourt Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 décembre 1990

LAVERY, O'BRIEN
Procureurs de la compagnie.

AVIS est par les présentes donné que le troisième jour de décembre 1990 sous le numéro 4340510, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, un transport général de créances par Place des Vosges, Société en commandite à la Métropolitaine Compagnie d'Assurance-Vie, de l'universalité des rentes et loyers actuels et futurs de l'immeuble composé du lot 85-122 de la paroisse de Montréal. LA METROPOLITAINE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE.

Dans l'affaire de THIBERT AUTOMOBILE LTÉE et COMPAGNIE MONTREAL TRUST, es qual.

Avis est par les présentes donné selon l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., c. P-16) que la garantie créée par l'Acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage, en date formelle du 13 mars 1981, consentie en faveur de COMPAGNIE MONTREAL TRUST, es qual. de fiduciaire par THIBERT AUTOMOBILE LTÉE devant le Notaire Paul A. Laberge et enregistré au bureau d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 189638, tel que supplée et amendé par l'Acte supplémentaire de fiducie, en date du 19 octobre 1990, signé devant ledit notaire et enregistré sous le numéro 308970, est devenu exécutoire.

SIGNÉ ce 4^e jour de décembre, 1990

SAMSON BELAIR
/DELOITTE & TOUCHE INC.
mandataire de
COMPAGNIE MONTREAL TRUST

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-65-90/73-905, CAISSE POPULAIRE DES ÉPARGNEMENTS, demanderesse, vs. JOANNE OFFERMAN BOCHICCHIO, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-65-90/73-905, CAISSE POPULAIRE DES ÉPARGNEMENTS, demanderesse, vs. JOANNE OFFERMAN BOCHICCHIO, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-65-90/73-905, CAISSE POPULAIRE DES ÉPARGNEMENTS, demanderesse, vs. JOANNE OFFERMAN BOCHICCHIO, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-006555-900, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, vs. BOCHICCHIO SAVA, défenderesse. Le 21 décembre 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 350, rue Paquette, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Regal 1982, 1 système de son, 1 vidéo VHS RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHELE P. BERNIER, HUISSIER, PELLE TIER & ASS. HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, 7 décembre 1990.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

OU

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Projet no 106-9509-0 — Addition au système d'éclairage du débarcadere routier et installation de prises de courant pour les traversiers au débarcadere routier, dans la municipalité de Matane, M.R.C. Matane, circonscription électorale de Matane.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 20 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 20 000 \$ ou

— chèque visé: 10 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mardi, 15 janvier 1991 à 15h.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

DMG 09061.F le mardi 8 janvier 1991	EGR 15841.F le mardi 8 janvier 1991	MMA 06101.A le mardi 8 janvier 1991
Région Richelieu	Région Manicouagan	
CONFECTION DE 6 870 PIÈCES DE VÊTEMENTS IMPERMÉABLES IGNIFUGES	BÂTIMENT DE COMMANDE PRÉFABRIQUÉ	SERVICE DE TRANSPORT PAR TAXI ENTRE BAIE-COMTE ET DIVERS POSTES ET CENTRALES DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-ÉLECTRIQUES MANICOUAGAN-OUTARDES
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 50 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$	Garantie de soumission : 10 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie ouest, 10^e étage
Montréal (Québec)
H2P 1C3

Pour renseignements:
(514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

Avis public

Service du greffe

3^e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 20 novembre 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelles sises au sud du boulevard Gouin et à l'est de l'avenue de Lorimer étant les lots 164-11 et 164-23 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

2^e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module Voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 27 novembre 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelle faisant partie du cadastre du village de Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal, située au sud de la rue de Rouen et à l'ouest du boulevard Pie-IX;

une partie du lot trois cent soixante et un de la subdivision du lot originaire quatorze 14-361 pte (ruelle) dudit cadastre, de figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est par les lots 14-347 (ruelle), 14-347A, 14-348, 14-349, 14-350-1, 14-351, 14-352, 14-353-1 et une partie du lot 14-350, vers le sud-est par une autre partie dudit lot 14-361 (ruelle), vers le sud-ouest par les lots 14-328 à 14-339 et par le lot 14-340 (ruelle) et vers le nord-ouest par le lot 14-345, mesurant quatre-vingt-dix-sept mètres et vingt-trois centièmes (97,23 m), vers le nord-est, quatre-vingt-dix-sept mètres et quarante-huit centièmes (97,48 m) vers le sud-ouest et six mètres et dix centièmes (6,10 m) vers le sud-est et le nord-ouest, contenant en superficie cinq cent quatre-vingt-treize mètres carrés et neuf dixièmes (593,3 m²).

Cette ruelle est montrée sur le plan R-24 Maisonnette du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Avis en vertu de l'article 36b de la Charte de la Ville de Montréal.

La Ville désire se libérer d'une restriction contenue dans ses titres lui imposant de n'utiliser qu'à des fins de rue, la partie du lot 199-954 (rue Bellerive) du cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, ladite partie de rue étant à l'ouest de la 32^e Avenue (PAT) — Décision du chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, approuvée le 3 décembre 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée).

CROQUIS D'UNE PARTIE DU LOT 199-954 (Rue Bellerive) PAROISSE DE POINTE-AUX-TREMBLES

Les cédants desdits terrains ou leurs ayants droit ou successeurs, prétendant avoir droit à quelque indemnité, devront exercer leurs recours devant le tribunal compétent dans les douze (12) mois du présent avis, à défaut de quoi, la Ville sera libérée.

Le greffier de la Ville
LÉON LABERGE

Hôtel de Ville,
Montréal, le 7 décembre 1990

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

DONNEZ... une lueur d'espoir

AVIS LES COMMISSIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

SÉANCE PUBLIQUE

DATE: 15 décembre 1990

LIEU: Complexe Guy-Favreau
Centre des conférences
Salle des Saules
200, boul. René-Lévesque Ouest
Niveau 00
Montréal
(Métro Place d'Armes)

ÉTUDE DU BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ POUR 1991

Les Commissions du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal mentionnées ci-dessous tiendront des séances publiques sur le budget de la Communauté pour 1991 selon l'horaire suivant:

La Commission de l'aménagement	9 h 00
- le budget du Service de la planification du territoire	
La Commission de l'administration et des finances	9 h 45
- le budget du Service de l'évaluation, du Conseil des arts, de la Direction générale, du Conseil, du Comité exécutif et des Commissions, du Secrétariat et de la Trésorerie	
- le budget de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et du Service du soutien technique	13 h 00
La Commission de l'environnement	14 h 45
- le budget du Service de l'environnement	
La Commission du développement économique	15 h 45
- le budget de l'Office de l'expansion économique et du Bureau du taxi	

NOTE: La Commission de la sécurité publique a fait l'étude du budget du Service de police le 29 novembre 1990

(Une période de questions est prévue pour chaque séance. Pour poser des questions, les intervenants doivent s'inscrire quinze (15) minutes avant la séance de la commission concernée.)

Renseignement: 280-3460

La Secrétaire de la Communauté,
Nicole Lafond

Communauté Urbaine de Montréal

Montréal, le mardi 11 décembre 1990

invitation

Gouvernement du Québec
Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements

QUALIFICATION DE FABRICANTS QUÉBÉCOIS D'UNIFORMES

La Direction générale des approvisionnements du ministère des Approvisionnements et Services invite les fabricants d'uniformes à se qualifier.

Par uniforme, on entend:

- uniforme sur mesure;
- uniforme prêt-à-porter;
- uniforme de gala;
- tunique, veston, veste;
- pantalon d'uniforme;
- habit de cérémonie;
- jupe, jupe-pantalon d'uniforme.

Seuls les manufacturiers détenant un certificat de qualification émis par la Direction générale des approvisionnements seront invités à soumissionner pour la fourniture d'uniformes requis de temps à autres par le gouvernement du Québec.

Les exigences pour l'obtention de ce certificat sont contenues dans des documents disponibles à l'adresse suivante:

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Division du Fichier des fournisseurs de biens
575, rue Saint-Amable, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Tél.: (418) 643-1748
Télécopieur: (418) 643-7544

N.B. Les fournisseurs déjà détenteurs du certificat susmentionné n'ont pas à faire une nouvelle demande.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des approvisionnements et services
Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
0226	8 planteuses et arracheuses hydrauliques de poteaux de signalisation.	Québec et Montréal
0229	40 contrôleurs de feux de circulation avec configuration 8 phases et 1 unite permettant la programmation et/ou la surveillance des contrôleurs.	Québec
0230	5 batteries d'accumulateur au nickel-cadmium et 8 batteries d'accumulateur pour systèmes de générateur photovoltaïques.	Ste-Foy, Qué.
Clôture de la soumission:	3 janvier 1991 à 15 h.	
0227	Impression de 2 205 000 formulaires genre continu, 1 partie impression avec encre O.C.R.	Québec
Clôture de la soumission:	4 janvier 1991 à 15 h.	
0224	32975 mètres de glissières de sécurité en section de 3,81 m avec accessoires.	Différents endroits
Clôture de la soumission:	8 janvier 1991 à 15 h.	
0222	14 148 mètres linéaires de tuyaux de tôle ondulée en acier galvanisé (T.T. O.A.G.) et 1 028 raccords.	Différents endroits
Clôture de la soumission:	10 janvier 1991 à 15 h.	

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
575, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Tél.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjoindre une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne. Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

Québec

Nous ne pouvons imaginer ce que nous ferions sans eux.

Merci aux grandes entreprises et aux représentants qu'elles ont délégués
auprès de Centraide. Plusieurs d'entre eux ont pu parfaire leurs connaissances grâce
au programme de formation sur le marketing des services offert
conjointement par l'UQAM et Centraide.



Jean-Jacques Alary
Sun Life du Canada



Lynn Albert
Banque de Montréal



Paul Archambault
Imperial Tobacco
Ltée



André Asselin
Kruger Inc.



Clovis Bastien
La Brasserie
Molson/O'Keefe



Richard Beaudry
Service correctionnel
Canada



Jacques Bertrand
La Brasserie Labatt
Limitée



François A. Boisvert
Pétroles Esso
Canada



R.M. Boranian
Hoechst Canada Inc.



André Bourdages
Johnson & Johnson



Ronald Brunet
Gendarmerie royale
du Canada



Ray Carroll
Banque Royale
du Canada



Robert Champagne
Air Canada



Michel Charette
Noranda Inc.



Jules H. Chénard
Ciment St-Laurent



P. Robert Corcoran
Dominion
Textile Inc.



Laurent Dagenais
I.B.M. Canada Ltée



Benoit Danault
Banque Nationale
du Canada



Yvon Deschênes
Provigo
Distribution Inc.



Armand Des Côtés
Ultramar Canada
Inc.



Roger Désilets
Banque Nationale
du Canada



Ronald Desormeaux
Banque Laurentienne
du Canada



Claude A.
Des Rochers
Pétro-Canada



Marcel Desrochers
La Bate



M.L. Desrochers
Banque Royale
du Canada



Gérard Dubuc
Northern-Telecom
Canada Limitée



Jim Duff
Groupe Lavallin Ltée



Jean-Claude Gauron
Standard Life



Eugène Gazdovitch
Bell Canada



Jean-Guy Gingras
Trust Général
du Canada



André Guérard
Anciens combattants
Canada



Joanne Guiristante
Oerlikon
Aérospatiale Inc.



Marie-Louise Guyon
Bombardier-
Groupe Canadair



Maurice Joubert
Sidbec-Desco Inc.



Harold Keating
Groupe CSL



Henri Langlois
Transport Canada



Ronald Larose
L'Industrielle-
Alliance



Hervé Leduc
C.E.C.M.



Jean-Claude Lefebvre
Revenu Canada
douanes & accise



Guy Lefort
Québecor Inc.



Paul Levasseur
Dorstar Inc.



Jamie Little
Banque Royale
du Canada



Clarence Lord
Canron Inc.



Nora Manoukian
Air Liquide Canada



Gérard Marotte
FMO



Barbara McSweeney
The Gazette



Jean-Claude Millette
Bell Canada



Hubert Montbriand
Banque fédérale
de développement



Bernard Ouellette
Télé-Direct
(Publications) Inc.



Louis Périgny
Télélobe
Canada Inc.



Jean Pilon
Environnement
Canada



Louis Pirozzi
Canadien National



Francine Prandi
Banque de
Nouvelle-Ecosse



Marcel Primeau
Banque Toronto-
Dominion



Denis L. Proulx
Stone-Consolidated
Inc.



André Robert
Ville de Montréal



Claude Senneville
Groupe SNC



Claude St-Arnaud
Université
de Montréal



Dr. Reda Tadros
Pratt & Whitney
Canada Inc.



René Teasdale
CIBC



Maurice Théorêt
Sears Canada Inc.



Marcel G. Tremblay
Emploi et
Immigration Canada



Yvan Tremblay
Communications
Canada



Jean Valcourt
CAE Electronique
Ltée



Paul Villemare
Northern-Telecom
Canada Limitée



Robert J. Wellein
Alcan Aluminium
Ltée

Plus de 500 000 personnes dans le besoin disent merci aux représentants
délégués qui ont participé à l'organisation de la campagne Centraide.
Merci également aux commanditaires qui ont contribué au programme des
représentants délégués: C. Lamond et Fils Ltée, General Foods, Hôtel Le Chanteclerc,
Canadien National et Xerox Canada Inc.



Centraide

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Le Canada au seuil du XXIème siècle

Entre la réalité de l'identité québécoise et la non-réalité de l'identité canadienne

Michel Tétu
L'auteur est professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval. Il fait ici le bilan de la première conférence pan-européenne des études canadiennes qui s'est tenue fin octobre à La Haye

IL N'Y A PLUS de raison évidente pour construire l'identité du Canada, il n'y a plus que des raisons volontaires... Le géographe français Paul Claval résumait ainsi dans une séance plénière l'impression partagée par la majorité des universitaires européens rassemblés aux Pays Bas, fin octobre pour réfléchir sur l'avenir du Canada, lors de la première conférence pan-européenne des études canadiennes.

Dans l'environnement confortable et fonctionnel du Palais des congrès de La Haye, 300 spécialistes des questions canadiennes (politologues, sociologues, littéraires) s'interrogèrent en anglais et en français sur « Le Canada au seuil du XXIème siècle », entre autres sur ses rapports avec la nouvelle Europe.

Pour la plupart de haut niveau et bien documentées, les communications divergèrent parfois sur les interprétations politiques. Elles se rejoignirent pratiquement toutes sur la réalité de l'identité québécoise et la non-réalité de l'identité canadienne. Ainsi James Jackson, de Dublin, rappelait les conclusions de la Commission Laurendeau Duntton d'où il ressortait que les sentiments dominants des Québécois étaient l'anxiété, la frustration et l'exaspération. Et si la loi 101 fut probablement selon lui l'acte législatif le plus proche de la volonté profonde de la communauté québécoise, le danger réel, et le plus grand, serait le nombre croissant d'allophones, encouragés par la politique fédérale de multiculturalisme qui s'engageraient volontiers dans une « mosaïque culturelle » au détriment de l'unité québécoise.

Helmut J. Vollmer assurait de son côté qu'il avait mis longtemps pour comprendre depuis l'Allemagne ce que pouvait être le « nationalisme » québécois, à base de langue et de culture comme pôle fondamental de l'identification. Si le nationalisme européen, cause de tant de guerres et de dévastations, lui répugnait encore, le nationalisme québécois lui paraissait un phénomène « basically positive », et la séparation peut-être la seule voie pour obtenir les niveaux appropriés de la reconnaissance et de la réalisation de l'identité québécoise.

« Est-ce la fin du Canada ? »

Comment ne pas revenir, devant la situation actuelle et en écoutant les propos des Européens à l'analyse pertinente, qui constitue aussi un chant tragique et prophétique, de George Grant, cité plusieurs fois. « Lament for a nation » publié en 1965 et plusieurs fois réédité, fut traduit en français en 1988 par Gaston Laurion et publié chez HMII avec une préface de Jacques-Yvan Morin sous le titre « Est-ce la fin du Canada ? ». L'auteur y montrait, il y a 25 ans, le sort dramatique de l'identité anglo-canadienne qui s'était perdue lorsqu'elle avait oublié que le bien commun de la société voulue au lendemain de la révolution américaine passait avant la liberté individuelle. « Être un Canadien, c'était construire de concert avec ses compatriotes de langue française, une société mieux ordonnée et plus stable que celle que nous offrait l'entreprise libérale aux États-Unis. Maintenant que cet espoir s'est éteint, nous sommes trop vieux pour qu'un nouveau maître puisse nous réédifier ».

Il n'y a plus de raison évidente pour construire l'identité du Canada, il n'y a que des raisons volontaires.

quer. Nous ressemblons à des poissons abandonnés sur la rive d'un lac qui se dessèche. La substance nécessaire à notre subsistance a disparu ».

La clef de voûte de la « nation canadienne » était le fait français. « Les Canadiens français étaient entrés dans la Confédération pour protéger non pas leurs droits individuels, mais bien ceux d'une nation ». « Ne pas reconnaître les droits des Canadiens français en tant que collectivité entraînerait en contradiction avec les origines mêmes du nationalisme canadien ».

C'est pourtant ce que fit le Parti libéral, avec Pierre Elliott Trudeau. La Constitution du Canada fut adoptée en 1982, sans qu'on se souciât du Québec. En revanche, la Charte des droits et libertés protégeait les individus fut enchaînée dans la Constitution quelque temps après. (Fait cocasse, c'est au nom de cette Charte protégeant l'individu, insérée dans une Constitution non acceptée par le Québec, que la loi 101 fut reprouvée

par la Cour supérieure du Canada). Selon Grant, le Canada anglais est ainsi appelé à disparaître en tant que nation distincte (par rapport aux États-Unis) parce qu'il s'est laissé séduire par la conception américaine de la liberté et a renoncé de la sorte à sa principale raison d'être.

Le multiculturalisme

La veille du congrès, le 23 octobre, le Globe and Mail avait publié un extrait du livre qu'on lançait à Toronto (Reginald W. Bibby, Mosaic Madness : The Poverty and Potential of Life in Canada). Il n'y a pas là de quoi se réjouir; le sociologue de Lethbridge y pose la question essentielle : si tout ce que nous avons en commun, c'est notre diversité, avons-nous réellement quelque chose de commun ? Ce nouveau livre amplifie la réflexion désabusée du politologue torontois Gad Horowitz qui écrivait que le multiculturalisme est en réalité « the masochistic celebration of canadian nothingness ».

Le Polonais Josef Kwaterko, qui fréquente depuis longtemps le Québec (il est actuellement invité à donner des cours à McGill et à l'UQAM) est venu proposer quelques éléments de solution. Pour lui la résolution du problème de l'intégration des immigrants passe essentiellement par l'élargissement de l'espace francophone ainsi que par l'extension et l'amélioration de l'enseignement du français au Québec.

Au Québec, pense-t-il — et cela est vrai pour le reste du Canada — il y a peu de supports symboliques, matériels et médiatiques dans la vie quotidienne (automobiles américaines ou japonaises, fast-food, pizzas, ...). Le jeune immigré doit être initié à la vie culturelle québécoise par l'enseignement de l'histoire et de la littérature, et pas seulement celui de la langue française qui favorise son adaptation au nouveau cadre de vie socio-professionnelle, mais ne le dirige pas vers la reconnaissance de l'identité culturelle des Québécois. On ne peut plus défendre le modèle ethnocentrique fondé sur la « pureté nationale ». Il faut affirmer l'égalité des cultures et le relativisme culturel. Le contexte scolaire québécois doit donc être une éducation interculturelle (socialisation/sensibilisation de l'élève québécois à la différence), mais aussi une ouverture facilitée à l'autre de la culture majoritaire, « nationale », par un enseignement approprié de la culture, de l'histoire et de la littérature du Québec.

Sur ce point les écoles n'offrent actuellement aucun modèle cohérent. C'est une des grandes lacunes de l'école québécoise. Le multiculturalisme a au moins ceci de bon qu'il a



forcé la société québécoise à s'ouvrir, à se mettre au diapason des grandes sociétés modernes toutes plus ou moins métissées et pratiquant la transculturalité. Mais elle doit s'affirmer de façon cohérente dans l'école et peut-être innover avec un cours de littérature québécoise qui serait inséré dans un large programme portant sur la culture de la francophonie mondiale. Cela permettrait de révéler aux immigrants — voire aux jeunes Québécois — la place spécifique qu'occupe la production littéraire québécoise, et, en même temps, son appartenance au vaste confluent des cultures francophones (alors qu'on la prétend à tort isolée et perdue d'avance).

Et les Amérindiens ?

Les congressistes de La Haye eurent la surprise de voir arriver au Palais des congrès Elijah Harper venu avec plusieurs chefs amérindiens se faire entendre auprès de la Cour internationale. Un intervenant lui céda son temps de parole. On n'apprit rien de nouveau : l'armée avait été terrible vis-à-vis des femmes et des enfants qui auraient été bousculés : les Amérindiens étaient opprimés, rejetés, considérés comme des êtres inférieurs, etc. Discours habituel et peu convaincant pour des universitaires suffisamment au fait de la situation pour ne pas se satisfaire d'une harangue simpliste.

Une myopie fatale

Rolande Soucie

Voici en entier le discours d'acception de Rolande Soucie, lors de la remise du Prix Séraphin-Marion, décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

JE VOUDRAIS d'abord reconnaître le geste qu'a posé la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en accordant annuellement depuis 1984 le Prix Séraphin-Marion. Cet historien, né et décédé en Ontario, tel qu'il l'avait d'ailleurs souhaité, a été un des rares historiens à avoir puisé dans des sources officielles et secondaires autant anglaises que françaises pour tenter d'expliquer l'histoire du Canada français. Il a donc été apte à expliquer aux deux groupes linguistiques du pays les origines de ce pays. Il a donc pu agir comme trait d'union entre des historiens des deux langues, faisant connaître les uns aux autres, expliquant les thèses des uns aux autres, rôle que les francophones vivant à l'extérieur du Québec sont d'ailleurs appelés à jouer.

C'est avec beaucoup de fierté que j'accepte le Prix Séraphin-Marion que m'accorde la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et je remercie la Société de ce grand honneur, lequel rejaillit sur toute la communauté franco-ontarienne dont j'ai été le porte-parole pendant les deux dernières années à la présidence de son principal organisme, l'Association canadienne française de l'Ontario.

Femme militante au sein de ma communauté depuis plus de 20 ans, je m'en voudrais ce soir de ne pas utiliser la tribune qui m'est offerte pour vous dire quelques mots sur cette communauté franco-ontarienne, sur les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens qui la composent.

Je vous dirai d'abord que nous ne sommes pas des Québécois et des Québécoises en exil. Au contraire, nous sommes des gens bien enracinés dans nos communautés, dans certains cas depuis 350 ans d'ailleurs.

Nous ne sommes pas non plus des opposants au processus de redéfinition de l'avenir constitutionnel du Québec. Au contraire, nous sommes des spectateurs engagés qui avons un parti pris évident en faveur d'une présence forte et assurée en sol québécois du principal foyer de la francophonie en Amérique du Nord.

Nous ne sommes pas non plus que des vétérans de longues luttes historiques en vue d'obtenir et de faire respecter des droits qui nous permettent de préserver et de promouvoir notre présence en Ontario. Au contraire, nous sommes de plus en plus des personnes créatives, productives et novatrices. Par nos entreprises, nos institutions et nos organismes, nous reflétons les traditions qui nous distinguent tout en nous préparant aux défis de demain.

Nous ne voulons plus être relégués ou définis uniquement par notre territoire provincial. Au contraire, nous cherchons de plus en plus à nous définir à partir d'une francophonie à l'échelle du pays et même à l'échelle internationale.

Nous ne voulons plus être un problème dans l'aménagement constitutionnel de demain. Au contraire, à l'exemple de ces Anglo-Québécois qui se sont présentés devant la Commission Bélanger-Campeau en disant qu'ils voulaient faire partie de la solution, nous aussi nous voulons être inclus dans cette solution.

Les artistes qui sont présents ici ce soir savent bien que ce qui reste longtemps après que les discours des politiciens et des militants se sont estompés de nos mémoires, ce sont les images. Malheureusement, on a référé aux francophones vivant à l'extérieur du Québec depuis quelque temps par deux images qu'il faudrait à tout prix effacer. Ce fut d'abord celle des dead ducks utilisés par M. René Lévesque entièrement concentré qu'il était sur son projet de société québécoise. Plus récemment, ce fut celle des « cadavres encore chauds » utilisée par l'auteur Yves Beauchemin devant cette même Commission Bélanger-Campeau.

Une telle myopie devant la réalité de plus d'un million de francophones vivant à l'extérieur du Québec — soeurs et frères, consommateurs de biens culturels, collègues, amis, complices — une telle myopie dis-je, qui fixe le regard sur une seule partie de tout un corps (même s'il est évident que c'en est la partie principale) risque fort d'entraîner un jour la mort de tout l'ensemble.

La francophonie est un tout qui aura la force, la vitalité et l'énergie de chacune de ses composantes. L'effervescence française, qu'on reconnaît présentement dans plusieurs régions de l'Ontario et d'ailleurs au Canada, est une garantie de l'effervescence française au Québec. Nous sommes non des canards boiteux, non des cadavres encore chauds mais des pare-chocs protégeant la distinction du Québec de l'envahissement nord-américain. Que cette image prévaille !

Alphabétiser (lecturer) c'est possible

Encore faut-il apprendre à lire et à écrire aux enfants et aux adultes

Jean-Paul Martinez

L'auteur est professeur en adaptation scolaire et sociale à l'UQAM

LA LECTURE des quotidiens de langue française au Québec et en Europe en cette année internationale de l'alphabétisation est affligeante et ne nous indique pas que ce fléau est en voie d'éradication. Les mesures, telles que rapportées dans les quotidiens et les médias électroniques ou comme celles rapportées au Colloque sur l'alphabétisation — Une société sans barrières — qui s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal (du 8 novembre au 11 novembre 1990) ne font que renforcer nos inquiétudes.

Il ressort que l'analphabétisme est causé par la pauvreté, ce qui n'est pas un fait nouveau, et qu'il faudrait mettre des pictogrammes ou des symboles sous les panneaux indicateurs ou autres pour permettre aux analphabètes de se repérer. Plus encore, il est proposé que la connaissance de la langue écrite ne soit pas un critère d'embauche.

« Il appartient à la société, pouvait-on lire dans un quotidien montréalais, de s'adapter au million d'analphabètes québécois ».

Toutes ces soi-disant mesures instaurées pour responsabiliser la société et le monde du travail ont ou auront des conséquences et des répercussions graves sur le devenir social des analphabètes qui sont considérés, dès lors, comme des « handicapés incurables » et des personnes qui ne seront jamais des citoyens à part entière, de véritables acteurs dans la cité puisque non lecteurs, voire incapables de se prendre en

main et d'être autonome. Les apprenants doivent être partie prenante.

Il n'est nullement question que les entreprises échappent à leurs devoirs socio-économiques en matière d'alphabétisation; elles doivent y participer, en concertation avec les autres décideurs et les intéressés eux-mêmes. Cette participation peut être financière (comme le 1 % patronal réservé à la formation professionnelle en France) et peut se traduire aussi par des services accessibles, sur les lieux même du travail, aux personnes en difficulté en langue écrite.

Pour des mesures éradicatives

Pourquoi contester les mesures proposées et que faire ensuite ?

Les moyens mis de l'avant ne sont ni incitatifs, ni éradicatifs mais au contraire déresponsabilisants. En effet, l'usage de pictogrammes n'incitera certainement pas à apprendre à lire et à écrire puisqu'il n'y aura, dès lors, d'autres manières de se repérer et par voie de conséquence, elles ne seront pas éradicatives. Elles sont dangereuses et pourront provoquer l'effet inverse, c'est-à-dire augmenter le taux d'analphabétisme illettrisme car il faut en ressentir le besoin pour apprendre à lire. À Mexico, l'usage de pictogrammes est largement répandu dans le métro; le taux d'analphabétisme en est-il réduit pour autant ?

Il faut distinguer les analphabètes des personnes souffrant d'handicaps mentaux ou de la personnalité. Les classes d'alphabétisation sont hétérogènes, c'est-à-dire que l'on peut retrouver toutes sortes de problèmes qui ont conduit à l'analphabétisme, mais qui n'ont rien à voir avec un profil d'analphabète et qui doivent

bénéficier d'un soutien différent.

Ceci posé, deux profils types d'analphabètes restent et doivent faire l'objet de nos soins. Il n'est pas question de laisser les autres mais de bien sérier les problèmes pour mieux y répondre. Il y a les analphabètes, qui sont d'origine étrangère, qui le sont déjà dans leur propre langue d'origine. Les autres sont les analphabètes fonctionnels ou illettrés, ceux qui ont été scolarisés au Québec ou dans un autre pays industrialisé.

Parmi les enfants scolarisés dans les années 1960, beaucoup sont devenus des analphabètes fonctionnels illettrés plus tard. Les dyslexiques d'hier deviennent les analphabètes fonctionnels d'aujourd'hui. Ainsi, on est à même de constater que ces nouveaux analphabètes (fonctionnels) sont passés par le système scolaire et plusieurs ont « bénéficié de traitement orthopédagogique ».

Et la manière dont on aborde le problème de l'analphabétisme ne vient nullement remettre en cause les institutions scolaires qui « secrètent » l'analphabétisme fonctionnel. Il est dangereux d'évacuer de cette responsabilité collective et individuelle les institutions d'enseignement de la maternelle à l'université.

On tente, maladroitement, de responsabiliser notre société et d'un même souffle, par les mesures proposées, on reconnaît que les individus, malgré toutes les mesures pédagogiques et orthopédagogiques, n'ont pu apprendre à lire. Il y a un biais qu'il faut dénoncer. Tant que l'on ignorera cela, les causes socio-économiques ne seront pas éliminées.

Les mesures proposées vont aussi déresponsabiliser les analphabètes

et les enfermeront dans le « je suis pas capable », j'ai oublié mes lunettes ». Ils sont capables d'apprendre à lire et à écrire, à nous de leur en fournir les moyens.

Une véritable formation d'alphabétiseurs-lecturiseurs

Les mesures éradicatives et incitatives passent par une véritable formation d'alphabétiseurs-lecturiseurs, plus solide et approfondie qu'un simple certificat ou des cours offerts par des bénévoles.

Il faut valoriser et élargir le travail de formation et d'information qui doit rester entre les mains des associations d'éducation populaires, mieux pourvues (subvention, recherche, personne accrue), en collaboration avec les universités tout en laissant le terrain aux praticiens militants associatifs (formés). Il faut déscolariser l'alphabétisation, la lecture... plus de cahier de syllabes, de mémorisation, de méthodes gestuelle, mixte, analytique ou synthétique). Des espaces de lecture doivent être aménagés dans les quartiers, véritables lieux de rencontre où l'analphabète pourrait s'improviser et apprendre. Des ateliers d'écriture doivent être créés pour montrer que l'écrit n'est pas qu'un produit fini comme dans les livres ou sur les affiches mais qu'il se construit.

Cela permettrait aux apprenants de constater que leur sentiment d'incapacité, nous l'avons tous devant une feuille blanche. « L'acte d'écriture est un acte de réécriture ». Démystifier l'apprentissage et l'enseignement de la lecture/écriture c'est facile pour l'apprenant à condition de le placer dans de véritables situations de lecture et d'écriture, source d'apprentissage.

Les mesures incitatives et éradicatives doivent nous faire sortir des sentiers usés et dépassés des méthodes de lecture et s'engager dans des modèles cognitifs et intégrés où l'on pourra dire « Apprendre à lire c'est lire et lire c'est apprendre à lire » pour une conquête de l'autonomie et non d'enfermement de l'assistance à vie.

La conscientisation des analphabètes illettrés passe par de véritables politique et pédagogie du langage écrit, instrument d'émancipation et d'intégration dans une société où lire est indispensable. La survie de la langue française ici en dépend.

Éliminer les incohérences

Il ne faut pas imposer et instituer l'ignorance. Il faut éliminer les incohérences des différents gouvernements en favorisant des mesures d'évitement ou de pseudo suppression de l'acte de lire. Apprendre à lire et écrire peut devenir un véritable levier d'intégration socio-culturelle et linguistique pour les marginaux et les minorités.

Comme cela se fait dans certains pays, certes de façon artisanale et avec peu de moyens, il convient de placer, le plus tôt possible, les enfants fragiles et à risque des milieux défavorisés dans des centres d'éveil et d'apprentissages précoces.

La situation de l'analphabète illettrisme n'est pas particulière au Québec, l'ensemble des pays industrialisés doit faire face à ce fléau (Vélys, 1988).

C'est de lire et de savoir lire dont il est question et non de béquilles ! La démocratie, l'éradication de l'analphabétisme illettrisme et de la paupérisation sont à ce prix.

L'équipe du DEVOIR
LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Guy Ferland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpellié, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel, à l'information culturelle : Angèle Dagenais, Paul DesRiviers, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrovski, à l'information économique : Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulton (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (communiqué), Danielle Cantara, Thérèse Champagnon, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, première journaliste, L'Équipe du DEVOIR 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

roline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Caroline DeHamel (graphiste), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Jeanne Carmel, Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE TIRAGE Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, LES ANNONCES CLASSEES Patrick Koczian (coordonnateur), Marie-Hélène Alarie, Marion Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7143 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boulevard Lebeau, St-Laurent, Québec. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 9858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003700) is published daily by L'imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518